

J-1

Pleiber-Christ



Abbé Calvez
Vicaire à Pleiber-Christ

A Monsieur le chanoine Coignan
Vicaire général, bonnays
respectueusement à l'autheur

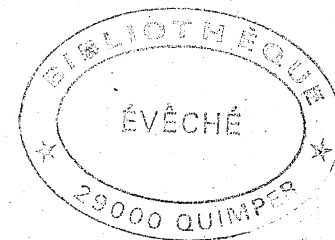
Pléiber
Christ

Pléiber - Christ

Diocèse de
Quimper & Léon
Évêché de Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

16088



NIHIL OBSTAT :

Jean-Marie PILVEN,

*Chanoine Honoraire, Secrétaire Général
de l'Evêché, Censeur.*

IMPRIMATUR :

Quimper, le 18 Août 1913.

Auguste COGNEAU,

Vicaire Général.

Pléiber-Christ

Première Partie - GÉOGRAPHIE

I. — NOM, FORMATION

Pléiber-Christ, que l'on trouve rarement écrit avec un **Y**, avant 1850, est un composé de trois mots : **Plé-Iber-Christ**.

A. — **Plé**, **Plæ** jusqu'en 1700, et plus anciennement **Plou**, signifie terrain bien déterminé, paroisse. Nous avons, ici même, un village appelé Gorré-Bloué (autrefois Gorré-Ploué); c'est le haut de la paroisse.

B. — Le fondateur du plou serait **Iber** ⁽¹⁾. Ce nom propre se rencontre dans Keriber en Guis-sény, Kéribier en Plouvien, Kéribier en Ploudalmézeau et Quilibier en Briec, antiques manoirs bordant des voies romaines. **Iber**, ne serait-il pas un officier de César?...

Une chose paraît certaine. La propriété d'Iber était un immense plou de 8.722 hectares, représentant exactement les superficies actuelles de Pléiber-Christ et de St-Thégonnec réunies. ⁽²⁾

Comment et à quelle époque eut lieu le morcellement?

Nous lisons dans l'*Echo Paroissial* de Brest des 20 et 27 septembre 1908 : (topologie des

(1) Liste de 133) — (2) Ogée.

paroisses du Léon)⁽¹⁾ «un morcellement de ce plou, qui couvrait une surface de 8700 hectares, fit attribuer, à chacun des sectionnements, le nom de son nouveau possesseur **RINAN** et **RIVAL**. Le nom de Rival est trop connu pour qu'il y est besoin d'insister ; celui de Rinan se trouve dans le cartulaire de Redon, aux années 858-863-865. Il n'est peut-être pas différent de notre Rénan, dans lequel, l'*é* était bien voisin de l'*i*.

Le morcellement, dont il est cas, est antérieur à 1310, date à laquelle la paroisse de Pléiber-Rinan est mentionnée dans un accord entre Hervé de Léon et l'abbaye du Relec (D. Morice I, 1228). Pléiber-Rinan est encore désigné sous ce nom à la réformation de 1427. En 1534, on emploie celui de Pléiber-Christ ».

Faut-il se rallier à cette manière de voir ?

Le cartulaire de Redon et la liste de 1330 sont les seules sources citées par D. Morice et M. Jourdan ; ces deux documents sont fort difficiles à déchiffrer. N'y aurait-il pas eu erreur de lecture ; ce mot Rinan ou Rivau désignerait-il exclusivement Pléiber-Christ ?

Dans un retrait exercé par Hervé de Quæthyraëzec, (coatilézec) chevalier, le lundi après Immaculata domini 1345, nous lisons «...eussent vendu à Yvon le fils, Henri, le fils Thomas, neuf arpanz, ayant chacun vingt et six sillons,...

(1) M. Jourdan de la Passardière.

la tierce partie de tous les prez et frotz, comme s'étendoit jusques **Kerguen** en la paroisse de **Pléiber-Rivall**..... »

Un contrat du 28 Janvier 1541, nous apprend « que la ferme a été consentie par Jehan Le Borgne de Lesquiffou à François an Olyer, demeurant en la paroisse de **Pléiber-Crist**, autrement **Rivault**, d'une pièce de terre, dite ar Roc'h-glas, située près de l'estang et manoir de Coatilézec en Pléiber. »

Enfin, par un accord du lundi avant la Nativité 1297, accompagné d'une copie latine fort ancienne, il est accordé à « Guillaume....., du consentement de Hervé de Coatlosquet (Hervei de sylva combusta), tous droits sur la forêt de Kaërampelvé (aujourd'hui Kerantelven) en **Pléiber-Rivaut**.... »

Dans ces trois actes, des archives de Lesquiffou, Pléiber-Christ est appelé, tour à tour, **Rivall**, **Rivault** et **Rivaut**. Si l'on ajoute que des scribes nombreux orthographiaient *Rivau*, sans consonne finale, on ne sera pas loin de croire que les deux héritiers d'Iber n'étaient pas Rinan et Rivau. On se trouverait simplement en face d'un seul individu Rivau ; peut-être, ce monstre de jalousie, qui mit à mort son neveu saint Mélar, avec tant de cruauté.

Le même nom, graphiquement différent à travers les différents siècles, aurait continué à désigner les deux Pléiber concurremment

avec les mots Christ et Saint-Thégonnec, ajoutés au nom commun, lors du morcellement.

Force est, en effet, d'admettre que la division du plou est bien antérieure à 1310.

Une bulle du pape Alexandre III pour Saint-Jacut-de-la-Mer, 1163, mentionne la « *Villam Christi de Plœiber cum appendiciis suis* ».

Oggée, tome II, page 282, affirme que le sectionnement remonte à une époque très reculée.

Les documents font défaut pour serrer la date de plus près. On peut faire l'hypothèse que la chose eut lieu peu de temps après la mort de Rivaut ; vers l'an 800 ?

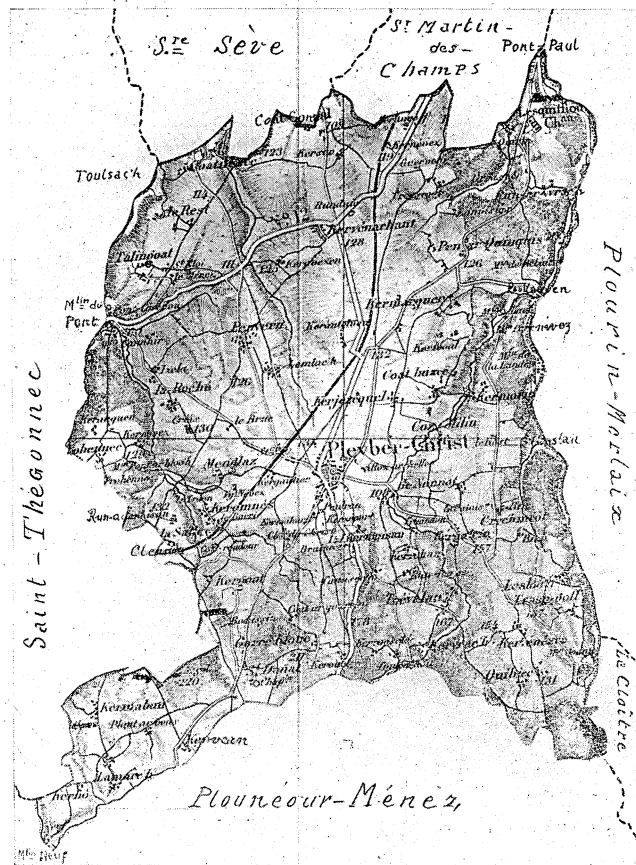
c. — La troisième partie du nom est due à la dévotion au Christ, à la chapelle qui lui est dédiée.

Pendant que l'une des moitiés de l'ancienne paroisse devenait Pléiber-Christ, l'autre partie était nommée Pléiber-Saint-Thégonnec. Vers 1800, elle s'appela Saint-Thégonnec tout court ; la séparation était complète.

II. — SITUATION

Pléiber-Christ est située au Nord-Finistère, sur les confins Est du Léon, à six kilomètres de Saint-Thégonnec, chef-lieu de canton ; à dix de Morlaix, chef-lieu d'arrondissement et à soixante kilomètres de Brest, touchant le Tréguier et séparée de la Cornouaille, seulement par Plounéour-Ménez.

Elle est bornée au Nord, par les communes de Saint-Martin de Morlaix et de Sainte-Sève ;



CARTE D'ÉTAT-MAJOR (Édition 1895)

au Sud, par Plounécour-Ménez. Si l'on excepte quelques maigres filets d'eau, les frontières sont conventionnelles. — A l'Est, la jolie Quéffleut sépare Pléiber de Plourin-lès-Morlaix et du Cloître, à l'Ouest ; le pittoresque Coatoulsac'h l'unit à Saint-Thégonnec.

III. — SUPERFICIE

Sa superficie est de 4546 hectares, 80 ares. Ils se répartissent comme il suit : 1823 hectares, sous terre labourable ; 337, sous prés et pâture ; 507, sous bois ; 22, sous jardins et vergers ; 1662, en landes et terres incultes ; 32, sous propriétés bâties et 163, de contenances non imposées.

IV. — GÉOLOGIE

Pléiber-Christ est une des grandes marches du flanc Nord des montagnes d'Arrée. Le point culminant, Gorre Bloué, est à 211 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Sa croûte terrestre est de composition variée. Tout l'angle Nord-Ouest est formé de schistes modifiés, dont une bande étroite se prolonge jusqu'à Coz-Vilin et Kermorin. Au Nord, on trouve du grès siliceux ; au Sud, un dur granit de médiocre qualité. A Trévalan, est ouverte une carrière de quartz. Un large vallon tourbeux (vern, iun, cuns) traverse la paroisse en diagonale passant, par Kervern, le Roualou, pour arriver au Cun.

La surface, très accidentée, avec ses alternatives de terres excellentes et incultes, présente deux versants principaux, nettement accusés. Le versant Ouest roule ses eaux vers Saint-Pol-de-Léon, après avoir laissé Pléiber à 45 mètres, environ, au-dessus du niveau de la mer. Les eaux du versant Est sortent à Pontpaul, à 23 mètres d'altitude et vont alimenter la rivière de Morlaix.

C'est ici que se trouve la vallée de la Quéffleut, une des plus belles qu'il soit donné d'admirer. Engainée par de hautes collines boisées, elle longe la route nationale de Morlaix à Huelgoat, tantôt large, avec de bizarres sorties dans les terres, tantôt resserrée, toujours verte, montrant aux yeux du touriste, ici, les ruines d'une dizaine de moulins à papier, plus loin, les hameaux du Fumé, de Poullaouën, de la Lande, là-bas, une énorme motte jaunâtre, au milieu de la luxuriante prairie, et avant de couder sur le Relec, d'énormes blocs granitiques, aux formes et aux positions les plus fantasques.

V. — CURIOSITÉS

1. Les gorges sauvages du Dour-Ruz et du Coatoulsac'h.
2. Un cromlech déformé, près de l'ancienne digue de l'étang de Coatilézec.
3. Dans les taillis, au Nord de Glaslan, une énorme pierre, ne reposant que sur sa partie

postérieure, pendant que son avant offre un admirable abri contre les vents Sud-Ouest.

VI. — COURS D'EAU

1. La Quéffleut longe le côté Est, de Pléiber-Christ, après avoir mis en mouvement le moulin Joanne.

2. Un de ses affluents fait tourner les moulins de Kervrac'h, du Pré, de Kermorin et la grossit à Poullaouën.

3. Un deuxième affluent actionne le moulin du Treuscoat, forme 6 ou 7 étangs et se jette dans la Quéffleut à Pontpaul (autrefois Pontpoullou, le pont des étangs).

4. Le ruisseau de Coatilézec.

Ces cours d'eau sont tributaires de la Dossen.

5. Le Dour-Ruz meut les moulins de Pont-ar-Bloc'h, du Cann-Hir et du Pont.

6. Le Coatoulsac'h entre à Pléiber au Moulin Neuf et en sort à Coatilézec.

Ces eaux se perdent dans la Penzé.

VII. — VOIES DE COMMUNICATION

1. — La voie ferrée de Paris à Brest. Elle traverse Pléiber, sur une longueur de 8 klm. La gare s'élève à l'endroit nommé Roualou, à 500 mètres du bourg. Le conseil municipal l'obtint, dès la création de la voie, en mettant en avant :

A) La grande exportation de chevaux et de bêtes à cornes ;

B) L'existence, à la Lande, d'une importante papeterie ;

et c) Les ardoisières de Plounéour-Ménez.

2. — La route nationale n° 12, de Paris à Brest (longueur 7 klm.)

3. — 9 klm. du chemin de grande communication n° 61, qui vient de Quimper à Morlaix.

4. — 34 klm. de routes vicinales.

et 5. — Enfin, de nombreux chemins ruraux, pas mal entretenus.

En 1868, 24.773 fr. furent consacrés à la création et à la réfection de quelques routes. En 1872, un vote autorise la dépense de 2.000 fr. pour la construction d'un pont sur la Quéffleut, à l'effet de relier Pléiber à la route de Morlaix-Huelgoat et à la commune de Plourin.

Une vieille route, qui va disparaître, est celle de Quimper à Saint-Pol-de-Léon. Elle servait à la dévotion nationale de Tro-Breis. Passant à Kervern, à St-Donat, au Christ, elle bifurquait vers Kerjézéquel, les Justices, Treuscoat, Lesquiffiou et Morlaix. Les champs n° 633 et 634, section A, et 159, section C, ont conservé le nom de Parc-an-Hent-Braz. Une autre branche se dirigeait sur Lemlac'h, Coatilézec et continuait par Trébompé, Penzé, jusqu'à Saint-Pol. Entre Lemlac'h et la route de Brest à Morlaix, un tronçon de cette voie et quelques garennes portent le nom de Hent-Coz-Castel (ancienne route de St-Pol).

Cette voie a été construite par les Romains. Au bourg, il y avait un relai, avec hôpital, appelé Maison-Rouge ; peut être le Porz-Ruz actuel.

VIII. — POPULATION, CULTE

En 1694, les registres, qui étaient paraphés par le sénéchal de Lesneven, sont transférés au greffe de Morlaix. Ils accusent 2.600 communicants, ce qui représente près de 4.000 habitants. En 1764, le service religieux est assuré par 8 prêtres et le diacre Caroff. Ils émarquaient, comme il suit, au budget de l'Eglise :

1. Payé à M. le Recteur...	58 ¹
2. — à M. Mével.....	53 ¹
3. — à M. Meudec.....	45 ¹
4. — à M. Breton.....	41 ¹
5. — à M. Louzaouis...	26 ¹
6. — à M. Meudec, minor	25 ¹
7. — à M. Labbat.....	25 ¹
8. — à M. Herlan.....	20 ¹
9. — à M. Caroff, diacre.	18 ¹

La charge montait à 1.809 livres, 5 sols et 3 deniers ; somme considérable. La prospérité de cette époque, qui nous a valu tous nos vieux manoirs, est due à Morlaix, en grande partie. Cette ville était la place commerciale la plus importante de l'Ouest.

Le recensement de 1870 révèle 3.468 habitants ; celui de 1910, 3.238, et le dernier,

2.894, seulement, dont 756 agglomérés, au bourg.

Il y a deux grandes raisons d'émigration : les papeteries de la Lande ont disparu et la ville attire, avec ses fallacieuses promesses.

La population est entièrement catholique, tous pratiquent leur religion. Le recteur, M. Jean-Baptiste Guillou, est aidé dans son ministère par 2 vicaires, MM. François-Marie Calvez et Louis Abjean.

La commune est administrée par 21 conseillers municipaux dont un maire et deux adjoints.

Au début du siècle dernier, Pléiber-Christ était canton, comprenant Pléiber et Plounéour-Ménez. Le 13 mai 1837, Plounéour et Le Cloître demandèrent que le chef-lieu de canton fut définitivement transféré à Pléiber-Christ. La même demande a été renouvelée depuis. Aujourd'hui, il ne reste à St-Thégonnec que M. le greffier du juge de paix.

Pléiber-Christ est plus central que Saint-Thégonnec ; les voies d'accès sont fort belles ; la gare est à proximité du bourg.

IX. — INSTRUCTION

Trois écoles en répondent :

1. — L'école communale des garçons, bâtie en 1867, est tenue par M. Le Vasseur, aidé de deux adjoints.

Elle est fréquentée par 170 enfants.

2. — L'école chrétienne des filles a été dirigée par les religieuses du St-Esprit, depuis 1835, jusqu'à la loi contre les congrégations.

Actuellement, Mlle Françoise Le Corguillé en est directrice ; les adjointes sont Mlles Aline Duhot et Marie Picart. Si l'on compte la garderie, le nombre des filles s'élève à 200.

3. — L'école communale des filles, bâtie en 1896, reçoit 40 enfants. La titulaire en est Mme Labitte.

22 enfants suivent les classes à St-Thégonnec, 9 à Landivisiau, 3 à Morlaix, 2 à Saint-Pol-de-Léon, 1 à Landerneau et 1 à Lesneven.

X. — INDUSTRIE

Celle du blanchiment des textiles prospérait autrefois. Très simple était le procédé employé : une ou plusieurs lessives, suivies de l'exposition sur le pré, où les agents chimiques de l'air continuaient la destruction des matières colorantes. Cette méthode disparut quand Bertholet eut indiqué l'emploi du chlore et Charles Tinant, celui du chlorure de chaux.

Il y a longtemps que ces procédés sont remplacés par le blanchiment électrolytique.

Concurremment avec cette industrie, il y avait celle de la fabrication du papier. Les eaux de la Queffleut avaient été reconnues comme ayant une vertu dissolvante toute particulière, et vers 1625, la belle vallée fut

envahie par toute une tribu de Bas-Normands. Voici les noms que nous trouvons dans la première moitié du dix-septième siècle : Le Loutre, Piton, Gigan, Huet, Martin, Bihan, Frémin, Georget, Gueydon de Brouains, Raoulin le charretier, Goupil, Cordier, Faudet de Vengeons et Baron de Périers.

Ils fabriquaient le papier, à la cuve. Tout l'art consistait à plonger une plaque de métal dans une pâte toute préparée, et, délicatement, à disposer le revêtement de cette plaque sur du feutre spécial. Lorsque 20 ou 30 feutres étaient recouverts, le tout était pressé, séché au soleil, et au bout de quelques heures on avait du papier que la Bretagne, la Hollande et le Portugal achetaient (à 6 fr. la rame, en 1780).

La Révolution leur porta un grand coup, le machinisme les tua.

En 1806, M. Andrieux réunissait, en sa possession, la presque totalité des moulins à papier. Sans renoncer au papier à la cuve, il introduisit à la Lande la machine à papier continu de Robert d'Essones, puis, de Dankin. Il eut de longs jours prospères et employa jusqu'à 400 personnes. Pendant que tous les artistes et dessinateurs européens réclamaient la marque « Ingres », les florettes vergées et filigranées étaient fort appréciées au Brésil, au Chili, au Pérou et dans la Bolivie. La production était énorme...

Denos jours, on voit, à la Lande, les nombreux et vastes bâtiments de M. Andrieux. Malgré la beauté du site, on ne peut se défendre d'une impression de tristesse profonde. Il y a seulement 30 ans, c'était la vie intense, la prospérité ; aujourd'hui c'est le silence du désert.

Depuis la disparition de ces deux industries, tous travaillent paisiblement leurs terres et en vendent les produits aux différents foires et marchés.

A la Révolution, Pléiber avait 4 foires, le 1^{er} Brumaire, le 29 Nivôse, le 11 Germinal et le 29 Prairial. On y trouvait bestiaux, grains, poules et graines, écrit M. de Fréminville. Le 25 Février 1856, Napoléon accorda 6 autres foires, les quatrièmes lundis des 6 mois d'hiver. Actuellement, les 10 foires sont fixées aux quatrièmes lundis et deuxièmes jeudis de Janvier, Février, Mars, Novembre et Décembre.

Outre le travail des champs, beaucoup font l'élevage des poulains postiers et de trait léger. Ils y réussissent. Chacun connaît les succès annuels, à Paris, des écuries de Talingoat, de Kergautier, de Kervrac'h, etc.

Enfin, Pontpaul occupe une cinquantaine d'ouvriers liniers et la Lande quelques ouvriers tanneurs.

XI. — PERSONNAGES

1. — *Sœur Pauline*, née Marie-Julienne

Gygan, le 13 Juin 1764, fille aînée de Joachim et de Marie Hervéou, du bourg, elle descendait en ligne directe de François Gygan, un des premiers papetiers établis en ce pays.

Elle habitait Taulé. Des gendarmes, pendant la Révolution, passèrent devant sa porte, menant Madame de Kerléan. La prisonnière marchait péniblement, courbée sous le poids de son grand âge. Prise de pitié, sœur Pauline sortit lui offrir un bâton, avec quelques paroles chaudes et réconfortantes. Des témoins, entre autres, un moine apostat, rapportèrent les paroles au comité révolutionnaire de Morlaix ; elles furent jugées liberticides. Prisonnière, à son tour, sœur Pauline fut condamnée et guillotinée à Brest, le 9 Juillet 1794, à l'âge de 30 ans.

2. — L'amiral *François-Yves de la Roche-Kérandraon*, né au manoir de Kéroual, le 28 Novembre 1760, fils de Paul, sieur de la Roche et de Thérèse de Kersaintgily, était page du comte d'Artois en 1773 et garde de la marine en 1776. Embarqué sur la frégate *Belle Poule*, commandée par M. de la Clocheterie, il se distingua au fameux combat livré, en 1778, par cette frégate à la frégate anglaise l'*Aréthuse*, au large de Plouescat. Il eut le bras droit cassé dans l'action et dut subir l'amputation. Louis XVI lui accorda la croix de Saint-Louis avec une pension, et les Etats de Bretagne, bien

qu'il n'eut que 19 ans et que l'âge requis fut 25 ans, lui donnèrent voix délibérative par une délibération des trois ordres.

Il servit avec distinction pendant tout le reste de la guerre d'Amérique et devint lieutenant de vaisseau en 1786. Il émigra en 1792, prit part, comme capitaine au régiment du Dresnay, à la descente de Quiberon, combattit avec Cadoudal et fut déporté à la Nouvelle-Angleterre. En 1816, il était capitaine de vaisseau. Il mourut à Morlaix, l'an 1822, contre-amiral et commandeur de Saint-Louis.

3. — *M. Yves Cloarec*, curé de Plouguerneau de 1813 à 1833. Né à Trévalan, le 1^{er} Juillet 1761, il était recteur à Tréflès jusqu'en 1791. Il ne quitta pas le pays et succéda à Mgr de Poulpiquet, après la Révolution. Devenu aveugle, il se retira à la maison de Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon, le 7 Avril 1839 et y mourut le 13 Mars 1840.

4. — *M. André Riouaten*. Quoique né à Ploujean, il signa toujours, à nos registres, « enfant de la paroisse ». Nommé vicaire à Plouguerneau, le 15 Mai 1818, il en était curé en 1835, après avoir été pendant 2 ans, curé d'office. Chanoine honoraire, missionnaire apostolique, supérieur des retraites de Lesneven, il laissa le souvenir d'une chaude éloquence et d'une foi d'apôtre. Il mourut subitement le 14 Mars 1866.

5. — *M. Jean-Marie Messenger*, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. Il naquit au bourg de Pléiber-Christ, le 16 Juillet 1825 et fut nommé curé de Saint-Pol, en 1879. Volonté de fer, merveilleux orateur, ses prônes impressionnaient toujours. Il est mort, en 1898, vénéré de tous.



DEUXIÈME PARTIE

ÉGLISE, CHAPELLES
PAROISSIALES

Chapitre I - EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

I. - CLOCHER

La tour est percée, à sa base, d'un joli portail renaissance, fait de pierres à gorges. Le triangle, qui le surmonte, repose sur 2 colonnes monolithes, de l'ordre corinthien et présente la date de construction : 1551.

Une petite tourelle ronde, où loge l'escalier, l'accoste jusqu'à mi-hauteur et se termine par un dôme à 6 ouvertures vitrées.

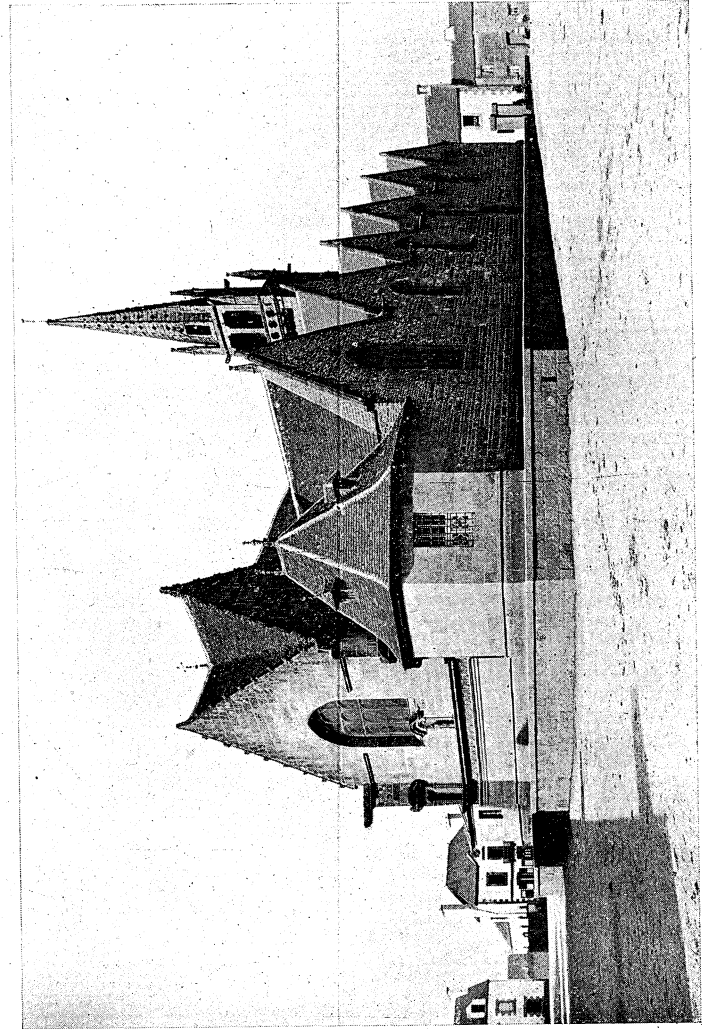
Le couronnement consiste en une galerie carrée à denticules ; chaque angle porte un clocheton massif.

Le granit de la tour est fort dur, mais peu monumental.

Le clocher, proprement dit, est à jour. Il est orné de 4 clochetons pleins.

Puis, s'élève une jolie flèche, à crochets, de proportions heureuses, dont chacune des 8 faces est percée de 8 quatre feuilles. A la base nous lisons : I : LÉON : GOUVERNEUR : CE : L'AN : 1603. Quelle différence entre ce granit et celui de la tour ! Quelle pureté dans les lignes ! comme les angles sont bien arrêtés !

Du sol à la croix, il y a 34 mètres ; ce qui place cette dernière à 168 mètres au-dessus du niveau de la mer.



ÉGLISE - VUE DU NORD-EST

Le 10 mars 1817, la foudre enlevait 12 pieds du sommet de la flèche. L'unique cloche qu'il y eut, tomba fêlée sur la plate-forme du clocher ; les pierres projetées démolirent un contre-fort et une partie de la toiture.

II. — OSSUAIRE

A l'angle Sud-Ouest de l'Eglise, se voit un ossuaire de la renaissance, tout en granit de taille.

Sa façade regarde l'ancien cimetière. Les quatre baies vitrées, quadrangulaires, sont séparées et encadrées par cinq colonnettes, à socle, plinthe et chapiteau, reposant sur un appui, comme elles, en saillie. Sous la dernière baie, incrusté dans la muraille, est un bénitier dont l'eau servait à l'aspersion des reliques déposées à l'ossuaire ; plus loin, une porte en anse de panier et enfin une ouverture ovale, vitrée.

Les 2 pignons sont aigus et à crochets.

L'éclairage principal vient par le pignon Nord, à travers une grande fenêtre, ogivale, sans meneaux.

L'arrière-façade donne sur la place Salomon. Elle avait une fenêtre carrée, une autre ovale et une porte en anse de panier. Les 3 ouvertures ont été condamnées.

Une erreur du corps politique, croyant, bien d'église, un terrain et des arbres qui

appartenaient au seigneur de Lesquiffiou, nous apprend la date de cette construction.

« Nous soussignés, délibérants de la paroisse de Pléiber, dimanche dernier 13 Avril, de nous assembler pour délibérer sur les affaires de notre église, et spécialement sur la batisse du nouveau reliquaire, qu'on a déjà commencé dans le cimetière, nous étant assemblés, ce jour de dimanche, 20 Avril 1738, déclarons et certifions à tous qu'il appartiendra que nous n'avons fait abattre 3 arbres de chêne qui étaient près le bresbytère, touchant l'église, pour boiser le dit reliquaire, que du consentement de M. de L squiffiou, qui nous a obligés à replanter 3 autres aux mêmes places. »

Depuis de longues années, les ossements avaient été enterrés ; l'édifice servait de lieu de décharge, quand M. Buors, recteur, vers 1890, le transforma en chapelle, pour servir aux catéchismes et aux congrégations.

On y remarque une poutre œuvrée, tenant dans les murs par des têtes de dragons et portant en son milieu la date de 1573.

Le mobilier consiste en des bancs, une balustrade, un autel, la statue de la sainte Vierge et celle de saint Eloi.

Au pignon Midi, était adossé un autre édifice, petit et sans cachet. Le conseil municipal y tenait ses réunions. Il a été rasé lors de la construction du murtin qui entoure l'Eglise.

III. — SACRISTIES

La plus ancienne des 2 sacristies se trouve à l'angle Nord-Est de l'Eglise. Elle n'a rien de remarquable. Les papiers, concernant son agrandissement, nous apprennent qu'elle a été bâtie sur le terrain du seigneur de Lesquiffiou.

« Le 25 Avril 1700, a esté remontré par ledit sieur Recteur, faisant pour ses paroissiens, qu'ils ont dessein d'aucmenter et croïste la sacristie de la ditte église et part.... et requérant la permission dudit seigneur de Lesquiffiou de faire de nouveaux fondements pour la dite sacristie et de déplacer 2 pierres qui sont posées en dehors de la ditte sacristie, armoiries avec armes dudit seigneur, parce que dans la construction d'Iceslle seront mis pareille.... Signé Meudec, Guillou, Donval, Traon, Corre, etc.... »

Le 2 mai suivant, Messire François Le Borgne consent « pour l'embellissement de l'Eglise et la gloire de Dieu » et les paroissiens promettent au dit seigneur « de remettre les dictes pierres dans les mêmes positions et de prier Dieu pour sa conservation et celle de sa maison. »

La sacristie Midi a été bâtie, l'année 1869, en remplacement de celle qui disparaissait par l'abaissement du maître-autel dont la disposition trop élevée avait été condamnée par Monseigneur Sergent. (*partie n° 4 du plan terre*).

Elle sert aux marguilliers.

IV. — TOUR EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

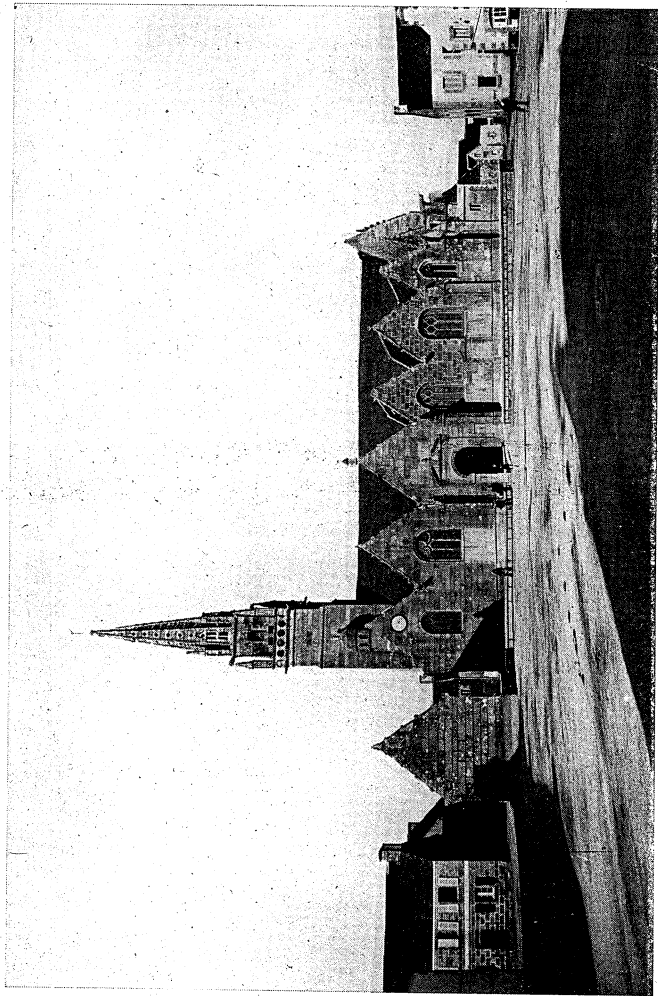
C'est une église de la renaissance, construite en granit peu homogène et de grain assez grossier. A part les moellons travaillés du mur Nord, tout est en pierres de taille.

La pierre vient de la grande carrière située entre la Feuillée et Huelgoat.

Les fenêtres ogivales ont des meneaux flamboyants, en Kersanton.

La façade offre une suite de 7 pignons à crochets, formant chapelles. Au milieu, se trouve le porche, très peu en avancée. Il porte 2 écussons martelés et la date de sa construction : 1666. A l'intérieur, la voûte est en moellons piqués. Les 12 apôtres, de Kersanton, sont nichés dans la paroi qu'ils débordent, sur un socle de 25 centimètres environ. Au tympan, Notre-Seigneur, debout, tient des clefs. A ses pieds, une auge laisse sortir 3 têtes d'agneau ; plus loin, saint Pierre est à genoux, les mains jointes. Cette scène représente la collation du pouvoir des clés. (*Partie n°5 du plan par terre*).

Deux portes jumelles permettent l'entrée de l'Eglise. Au milieu du pilastre qui les sépare, se trouve un bénitier, creusé dans la masse, d'où il sort, sous forme de tête d'ange, joufflu, aux grands yeux, tenant, par les coins de la bouche, 2 rameaux qui remontent jusqu'aux cheveux.



EGLISE - FAÇADE MIDI

Dans le cinquième pignon est une porte renaissance remplie de maçonnerie ; c'est la porte jubilaire. A quelques mètres de là, une autre porte, sans style, servait exclusivement aux prééminenciers de Lesquiffiou et du Treuscoat.

Trois contre-forts arment les jonctions des derniers pignons et portent des gargouilles. La première représente un lion couché, la deuxième, un chien, et la troisième, un animal à tête humaine.

Le pignon du chevet, a, sur toute sa longueur, 2 moulures, séparées l'une de l'autre par une bande sculptée en intaille. Sous le milieu de la verrière, une niche contient la statue, en Kersanton, de la Vierge-Mère, portant son enfant ; les 2 contre-forts d'angle peuvent recevoir 6 statues.

L'arrière-façade n'a que 6 pignons. Le premier porte un écusson fruste, de Kersanton, souvenir des droits, sur ce terrain, du seigneur de Lesquiffiou. L'angle Nord-Ouest est défendu par un dragon, en saillie, décapité.

Dans le pignon Couchant, à quelques mètres de chaque côté de la tour, sont 2 portes bouchées, et les touchant, presque, 2 contre-forts, terminés en clochetons à jour, témoins de la largeur de l'église primitive.

De l'angle, le plus voisin de l'ossuaire, sort un buste de moine encapuchonné.

Entrons à l'église, par le portail de la tour, et avançons de quelques pas.

Chapitre II. - INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

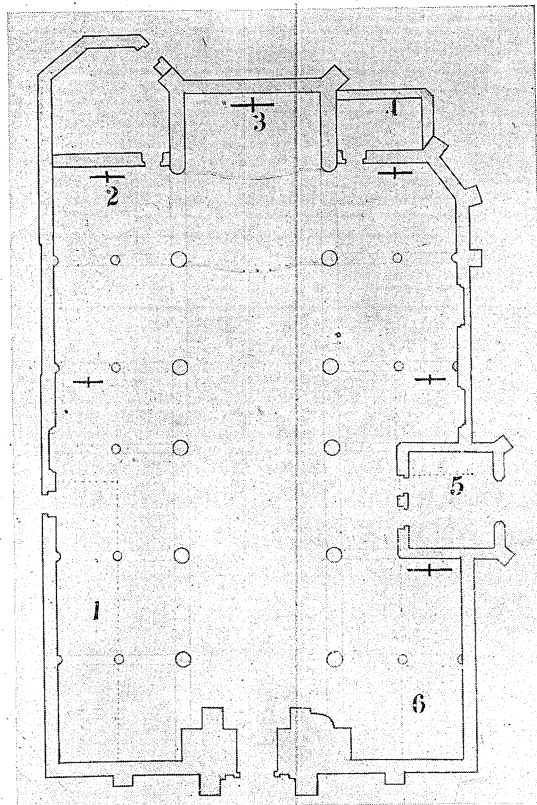
I. — COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

Supprimez le porche et vous aurez une église ayant cinq nefs complètes et régulières. Large de vingt mètres, élevée de neuf mètres cinquante, elle paraît vaste, avec ses six cents mètres carrés et frappe agréablement l'œil du visiteur.

La nef médiane est bordée de deux rangées de piliers cylindriques, placés à inégale distance l'un de l'autre, dans le sens longitudinal. Ils n'ont ni socles ni chapiteaux et sont reliés par des arcades ogivales sobrement moulurées.

Les deux autres rangées Nord et Midi, de même forme et de même distance inégale, ont des colonnes moins épaissées et portent leurs arcades perpendiculairement à l'axe de l'église, formant de la sorte, 10 chapelles latérales.

Des poutres sculptées traversent la grande nef. La quatrième est plus ouvragée ; on lit en son milieu : Y : INIZAN : GOV : 1659. Sur les frises sont sculptés des animaux fantastiques, dragons, chimères, peu en valeur à cause de la peinture jaunâtre, uniforme, qui les recouvre.



PLAN PAR TERRE

Plusieurs parties de cette église remontent à la première moitié du XVI^e siècle ; d'autres, nous le verrons, sont de dates plus récentes.

II. — NEF LATÉRALE NORD

Ce que nous y remarquons d'abord, c'est le *baptistère*, dont la cuve de granit, était du côté de l'épître, avant 1708. Elle est entourée d'une balustrade octogonale, où prennent naissance huit colonnes qui portent une sorte de baldaquin à jour.

Autel du Sacré-Cœur

(Anciennement de Saint-Yves)

Le coffre se divise en 3 panneaux, agrémentés de découpures. Il est de facture récente, comme la balustrade.

Le tabernacle fait partie de 2 gradins, ornés de festons en ronde-bosse. Les 2 colonnes torsées, d'exécution médiocre, sont surmontées d'une corniche dentelée qui porte en son milieu une petite niche contenant l'archange saint Michel.

Au grand tableau du milieu, posé sur le tabernacle, se trouve le Sacré-Cœur ; des 2 côtés, les statues de saint Yves et de saint Roch.

L'irrégularité de la muraille et de l'enfeu accuse une modification du plan de la construction primitive.

En effet, et c'est le deuxième agrandissement, un acte du 15 Mai 1631, rédigé par Pierre de Gœsbriant, seigneur de Kergrech, conseiller du roi, sénéchal de Léon, au siège de Lesneven, selon requête de l'évêque de Léon, du recteur et général de l'Eglise de Pléiber, nous apprend que « tous les dimanches, il y a grande

quantité de personnes qui ne peuvent entrer dans l'église pour ouyr la grand misse, à cause de la grande multitude de la diète ; ce que les diets paroissiens unanimement ont attesté, lesquels requièrent la permission de grandir l'église du côté septentrion, depuis l'ung bout jusqu'à l'autre et d'y faire des arcades et chapelles moyennant qu'il plaise à messieurs de la noblesse qui y ont des escabeaux, enfeux et prééminences de leur accorder autorisation ».

Plusieurs recteurs et gouverneurs attendirent l'exécution de ce désir, cependant que les raisons demeuraient et devenaient de plus en plus pressantes.

Enfin, « le 30 Octobre 1707, furent passés les points et conditions du marché entre honorables gents Guillaume Tocque, demeurant au bourg paroissial de Pléiber-Saint-Thégonnec, et Jean Fily, de la paroisse de Commana, maîtres architectes, et Yves Corre, de la ville de Morlaix, et Yves Polard, du bourg de Pléiber-Christ... d'une part, et les soussignés, recteur, fabriques et délibérateurs et autres habitants de la diète paroisse... d'autre part ».

Suit le détail de tous les travaux à exécuter (*partie n° 1 du plan par terre*).

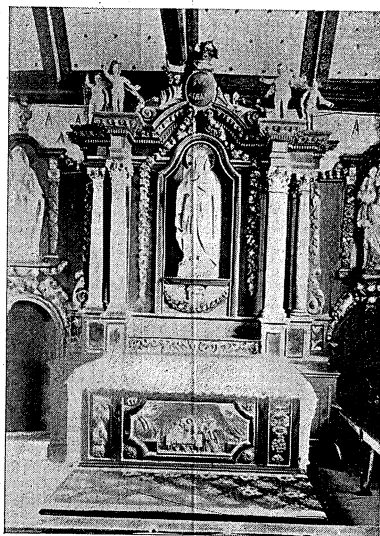
Il fallait l'autorisation des prééminenciers. « Le 15 Janvier 1708, se rendent à la chapelle de Saint-Yves, M. François Le Borgne de Lesquiffiou et M. du Coatlosquet, faisant pour

dame Marie-Anne de Coatlosquet, douairière de Kéruzoret et propriétaire de Kervrac'h. Ce dernier fait remarquer un banc et une arcade aux armes du seigneur de la Roche, *de sable à un lion et des billettes d'argent surchargées d'une hermine* et dans la fenêtre, 5 écussons des mêmes armes, pleines et en alliance... le sieur de Coatlosquet consent qu'on agrandisse la fenêtre et l'église, sans toucher à l'enfeu et moyennant la conservation des écussons et armoiries ».

Le seigneur de Lesquiffiou « fait remarquer dans la muraille costière, les vestiges de l'ancienne lisière à ses armes et un écusson *d'argent à mi-croissant et 3 croisilles de gueule (le Moyne) my-partie d'azur à un fretté d'argent (Cornouaille)*. Il consent à l'augmentation et régularité de l'église à condition que ces armes soient rétablies ».

(Procès-verbal fait par Hiérome Harscoët, sieur de Pradalan).

Autel du Saint-Rosaire. — Il fut acheté l'an 1700. Au milieu du coffre, le bas-relief représente la Sainte-Famille ; Jésus, Marie, Joseph. Ce n'est pas un chef-d'œuvre. L'écusson sur lequel on lit : AVE MARIA a dû être aux armes du seigneur de Lesquiffiou. Les colonnes sont de marbre noir.



Il est dans un état trop parfait de conservation pour n'avoir pas été retouché. De fait, nous apprenons par les cahiers de l'église, qu'en 1869, on le confia, ainsi que l'autel de saint Joseph et le maître-autel, aux soins de M. Pondaven, sculpteur à Saint-Pol, qui, en 5 mois, les remit à neuf dans ses ateliers et refit également les stalles et la boiserie actuelle du grand chœur, pour la somme de 5523 francs.

Primitivement, la chapelle du Saint-Rosaire n'avait pas cette importance.

Nous trouvons, en 1558, un acte pronal par lequel « M. de la Roche, recteur de Pléiber-Christ, consent que les habitants de la ditte

paroisse, pour faire une voye à la procession, autour de l'église, démolissent une partie de sa maison presbytérale joignant la muraille du côté de l'évangile, à condition qu'ils raccommodent, ensuite, la ditte maison ». Et, le 22 Juin 1628, un contrat par lequel « noble et puissant Jean Le Borgne, seigneur de Lesquiffio et autres lieux, livre aux paroissiens le presbytère et ses dépendances, parce que dans le dessein qu'ils ont d'agrandir l'église, du côté de l'évangile, ils seront obligés de démolir le dit presbytère. Ils paieront cent vingt livres et donneront une autre maison pour presbytère.

L'agrandissement, dont il est cas, n'est pas resté à l'état de projet.

« L'église de Pléiber-Christ a été augmentée, avant 1647, d'une belle costière, où ils placent un autel, en l'honneur de la Vierge, mère de Dieu.⁽¹⁾ »

La maison presbytérale s'avancait donc, dans l'église actuelle et couvrait la chapelle du Saint-Rosaire sur toute la largeur de la nef septentrionale. (*partie n° 2 du plan par terre*).

La fenêtre, avec ses meneaux et sa rosace, date du milieu du dix-septième siècle. Elle fut proposée, en 1708, comme modèle à la fenêtre de la chapelle de Saint-Yves ; elle ne fut pas imitée.

(1) P. Cyrille.

III. — ABSIDE

Elle forme une avancée de 8×4 sur les nefs latérales. Sur les panneaux, en bois, des côtés, les quatre évangélistes ont été peints par M. Nicolas, de Morlaix.

C'est le chevet, surtout, qui a été l'objet spécial de l'ornementation.

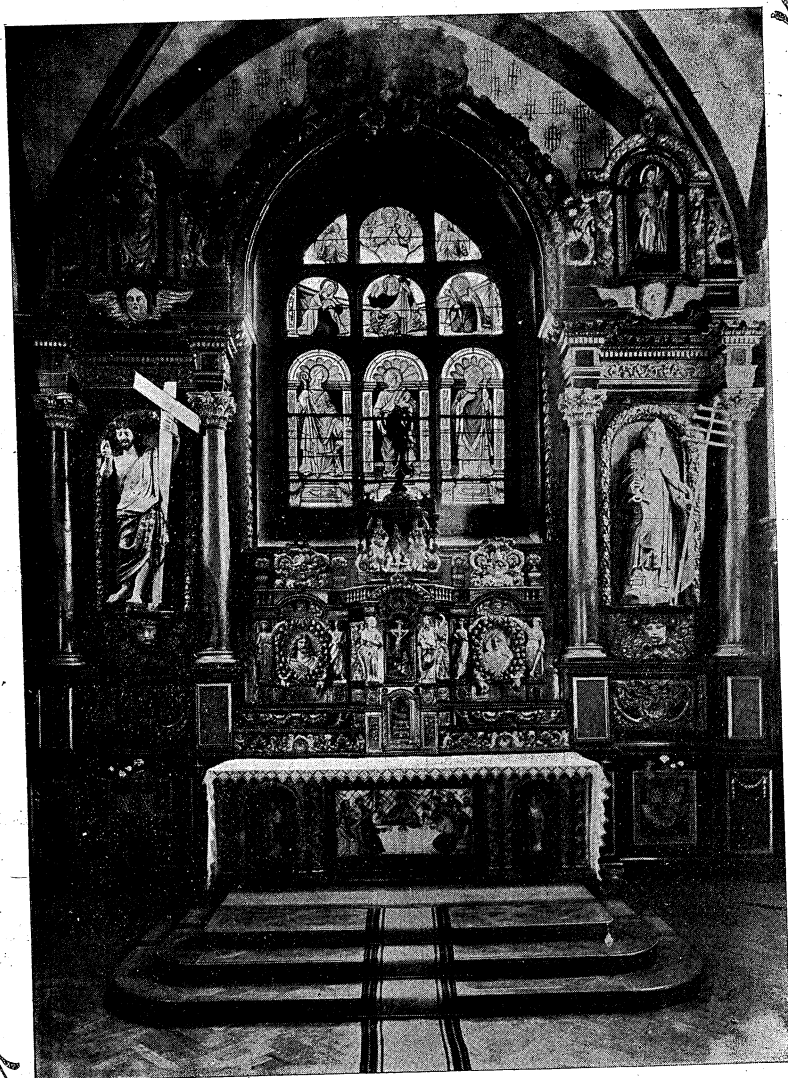
Il forme un immense tableau, dont le cadre est fait de 4 énormes colonnes, en marbre noir, avec consoles à façade de marbre, plinthes, chapiteaux dorés, corniche à forme cintrée épousant les contours de la maîtresse baie, le tout agrémenté de quantité de têtes d'anges, festons, fruits et se terminant par une niche qui touche le lambris, d'où le Christ bénissant, en robe rouge, domine toute son église.

Entre les 2 colonnes de l'évangile, à la place d'honneur, est une statue très ancienne, en chêne massif, du Christ, tenant sa croix. (*Voir couverture*). A l'étage, dominant les colonnes, la sainte Vierge porte son enfant.

Du côté de l'épître, saint Pierre, patron de la paroisse, tient des clefs et une quadruple croix (*voir couverture*). Au-dessus de lui, chacun reconnaît le classique saint Roch.

Le cadre donne un total de neuf statues ou peintures, en grandeur naturelle.

Le tableau comprend la vitre et l'autel. Les meneaux de la vitre figurent, plus ou moins bien, une croix.



Le maître-autel se compose d'un tombeau et d'un retable.

Quatre colonnettes torses portent le tombeau, entortillées de vignes, d'églantiers, de branches de chêne et de laurier ; elles manquent de sobriété.

Le panneau principal figure la Cène. Il choque un peu par le défaut de proportion des sujets. Aux deux extrémités, les niches, avec leur encadrement beaucoup trop chargé de sculpture, offrent les statuette bien exécutées de saint Pierre et de saint Paul.

Tout le tombeau est de châtaigner, sculpté en 1823, par M. Jean-Marie Le Roux, de Saint-Pol-de-Léon.

Le retable est d'une bonne valeur artistique et mérite une description détaillée.

Il est formé : 1° de deux gradins, 2° de deux tabernacles superposés, surmontés d'un baldaquin, 3° de deux ailes ou panneaux latéraux.

1 — Les gradins sont ornés de douze petits angelots, de coquilles, arabesques et guirlandes de roses.

2. — Le tabernacle inférieur, correspondant au niveau de ces gradins, a, sur sa porte, la représentation de l'agneau crucifère, posé sur le livre à sept sceaux.

Le tabernacle supérieur, beaucoup plus développé et formant comme pavillon central, a, sur les côtés, en guise de cariatides suppor-

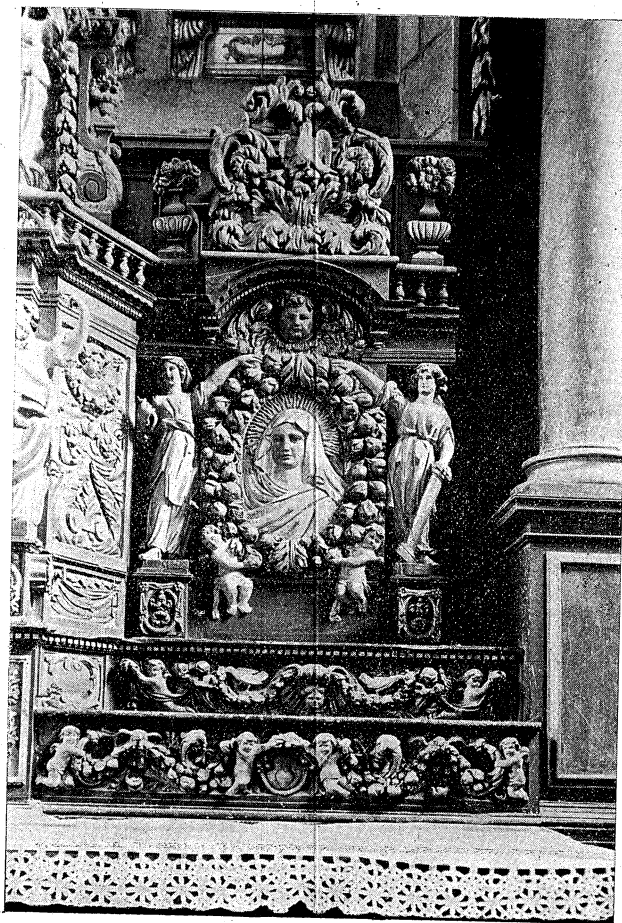
tant l'entablement, deux statuette, bien posées et bien drapées de saint Pierre et de saint Paul, statuette véritablement classiques. Sur la porte est le Christ en croix, avec la Madeleine, à ses pieds. Sur les côtés, à pans coupés, on voit deux beaux panneaux à arabesques. L'entablement est couronné d'une fine balustrade à fuseaux contournant l'ensemble.

Le dais de la niche, ou ciborium, en forme de dôme imbriqué, est supporté, en façade, par de belles statues de la Foi et de l'Espérance, tenant un livre et une ancre.

Les supports latéraux sont de jolies consoles ou volutes feuillagées. Le panneau du fond est décoré d'un ostensoraire rayonnant, tenu par 2 anges. Au-dessus du dôme de couronnement, est le Christ ressuscité.

3. — Dans les ailes sont les bustes, vus de face, de Notre Seigneur et de la sainte Vierge, formant médaillons encadrés par des festons de roses et de fruits, au bas desquels, quatre petits anges prennent leurs ébats. Les médaillons sont tenus par la *Charité*, ayant pour emblème, une bourse, la *Science*, portant un livre, la *Force*, reposant sur une colonne et la *Prudence*, serpent en main.

Au-dessus, se trouve encore, une tête d'ange, un fronton courbé avec balustrade, puis, des urnes fleuries et un très riche motif composé d'arabesques, fruits et colombe.



DÉTAIL DU MAÎTRE-AUTEL

Le retable est une fort belle pièce qui porte un total de 66 sujets, dont 2 bustes en grandeur naturelle, 24 statuettes au tiers de grandeur naturelle et 40 petits motifs

Il ne porte aucune date.

Sa niche, avec ostensor, faite spécialement pour le salut, suppose, érigée, la confrérie du Très Saint-Sacrement. A en juger par les offrandes, cette œuvre était florissante, à Pléiber, au milieu du XVII^e siècle. Sans grande erreur possible, on peut proposer cette date.

Histoire du chevet. — La première mention que nous en trouvons, date de 1539 : c'est un écusson qui est offert pour la grande vitre.

Le 5 Mars 1552, un procès-verbal est fait, en conservation des armoiries, dans la maîtresse vitre, des seigneurs de Rohan et de Lesquiffiou.

L'abside, à cette époque, n'avait pas la même disposition qu'aujourd'hui, comme le prouve l'acte suivant :

« Le 18 Août 1678, les paroissiens, pour augmenter la dite église, ont projet de démolir le pignon suzain, qui est celui du grand autel, lequel est à présent en ligne parallèle des 2 chapelles costières étant des 2 côtés de l'évangile et de l'épître, et d'avancer le dit pignon dans le cimetière..... Ils reconnaissent, à noble et puissant seigneur Vincent Le Borgne, droit de lisière en dedans et par dehors, autour de

toute l'église paroissiale et demandent son autorisation pour exécuter le susdit projet. »

Le dit seigneur de Lesquiffiou consent, à la condition que ses armoiries, écussons, seront remplacés en vitre et en bosse. (*partie n° 3 du plan par terre*).

En Février 1723 : « On installe un chœur neuf, de facture distinguée, ayant 10 pieds de long, 15 pieds de large, avec 12 sièges mobiles, plus, 3 stalles, au milieu du chœur, à l'usage des chantres, plus, l'aigle, formant hémicycle au dehors ».

Cette installation modifiait considérablement l'ancien chœur.

« Les seigneurs de Lesquiffiou, ayant 2 tombes élevées dans le sanctuaire, et des bancs, c'est-à-dire entre le grand autel et la table de communion, ayant leurs armes dans la grande vitre..... demandent la reconnaissance de leurs droits de fondateurs et prééminenciers..... on l'accorde sans frais ».

« En 1835, on décide qu'un grillage en bois, selon le plan donné par Louvrier et approuvé par le conseil, surmontera la plate-forme des stalles du chœur et se prolongera jusqu'au sanctuaire, qui sera lui-même boisé à neuf. La corniche sera en chêne. La claire-voie comprendra 128 lances, 10 panaches et une croix. »

Le travail fut confié à M. Le Roux Jean-Marie, sculpteur, à Saint-Pol, pour une somme

convenue entre le recteur et lui.

Le 22 Juillet 1866, le conseil, accompagné de M. Boyer, architecte à Morlaix, constate, après un examen minutieux, que le chevet de l'église est dans un état déplorable. Les deux arcades du bout du chœur sont disloquées et près de s'écrouler. La charpente entière est inclinée vers le chevet, les points d'appui, sur les murs, sont pourris. Les murs latéraux du chevet ont senti la poussée de la charpente, un arbalétrier repose dans le vide. Le mur, Nord, incline fort vers la sacristie ; l'aiguille du pignon penche de 0^m 29.

Tout le chevet est à refaire. Le conseil veut son rétablissement sans aucune modification. M. Boyer, approuvé par le conseil, a la liberté de choisir un bon entrepreneur, à la condition qu'il emploiera les ouvriers de la paroisse. Il en choisit deux : M. Picquard, entrepreneur de charpente et M. Pierre Coquin, entrepreneur de maçonnerie.

IV. — NEF LATÉRALE MIDI

Autel de Saint-Joseph (*anciennement de la Trinité*). — C'est le frère jumeau de celui du Saint-Rosaire, de même facture, de mêmes dimensions, acheté le même jour. Les statues, seules, différent.

« Le 2 May 1700, le recteur et les paroissiens déclarent qu'ils ont projet, moinant la permis-

sion de messire François Le Borgne, chevalier fondateur de la dicte église paroissiale de Pléiber-Christ de posser pour l'embellissement de leur église un *retable* dans la chapelle de la Trinité au costé de l'épître du grand autel appartenant au dit seigneur dans laquelle dict chapelle les armoiries dudit seigneur sont plassés en plusieurs endroits tant en bosce qu'en vitre et notemment gravées en bosce en 2 pierres servant de niche à chacun côté de l'autre de la dicte chapelle, comme aussi elles sont plassées et gravées en bosce dans une pierre au milieu qui soutient l'autel au-dessus d'icelle autel lequel retable ne peut être mis ny passé au dict lieu qu'elles ne se trouvent couvertes par le dict retable et même d'accorder d'enfoncer dans la muraille en mesme place qu'elles sont les dictes pierres ci-dessus armoiries et afin de posser le retable sans pouvoir d'effacer les dicts armes qu'ils demeureront armoiries en l'estat qu'elles sont pour la consécration et mention des droits et armes du dict seigneur et au regard des armes placées dans les vitres et demeureront en l'estat qu'elles sont ». L'autorisation fut accordée aux termes de cet acte.

Une chose étonne. Il n'y est fait aucune mention des seigneurs du Treuscoat bien que leurs droits en cette chapelle fussent antérieurs à cette date. L'acte suivant le montre.

« Le 3 Août 1510, accord entre Charles de

Pestivien, tuteur de François de Kerguennec, seigneur de Lesquiffiou et Goulven de Kercrist, seigneur du Treuscoat à cause d'une chapelle que le dit seigneur du Treuscoat valait faire bâtir contre l'église, à l'endroit du cœur, au-dessus du petit huys du côté vers l'épître par lequel on va du cœur dans le cimetyère ; à quoi s'opposait le seigneur de Pestivien comme possédant en cette place des tombes et enfeux et une fenêstre, près d'une voute en peinture faite par le seigneur du Treuscoat *ou ses ancêtres* jusques au pignon sussain où ledit seigneur de Lesquiffiou prétendait aussi élever une chapelle. Il y eut des exploits en justice devant maître Jehan de Coetquiz seigneur de Kernéguez, baillif de Léon et sénéchal de Penzé, où comparut aussi pour ses intérêts noble homme Guillaume de Cornouaille, seigneur de Kéromnès, de Kerguern et Loshulyen, etc. »

Puis, intervint l'accord suivant lequel le seigneur du Treuscoat pourra élever sa chapelle à l'endroit choisi par lui. Noble seigneur de Kerguennec a droit à la fenêstre de l'autre côté devers l'évangile, à la maison presbytérale et son jardin.

Fait à Morlaix.....

Cet accord a tout l'air d'un arrangement définitif et après la pose du retable, on trouve, en effet, acte des droits du Treuscoat.

« En 1729, pour induire dans ses préémi-

nences, M. de la Villosern, seigneur du Treuscoat, on se transporte à l'église de Pléiber-Christ. Du côté méridional, à la droite en entrant, à vis de la chapelle de la Trinité, on remarque une tombe élevée en pierre de taille joignant un pilier, près les balustres de la dite église, sur laquelle tombe il y a des armes que le sieur Halleguen, recteur et le sieur Herlan, curé, ont dit être celles du sieur de Lanrus le Diouguel, ci-devant possesseur du Treuscoat, ainsi qu'ils l'ont appris de leurs prédécesseurs ; un banc de chêne aux armes du Treuscoat comme celles étant dans la vitre en 3 endroits, et tous ont signé..... »

Il ressort de ces documents que :

1. — La fenêstre avec meneaux à fleur de lys, est antérieure à 1510. Elle date de la construction de l'église actuelle, si elle ne vient pas d'une église plus ancienne.

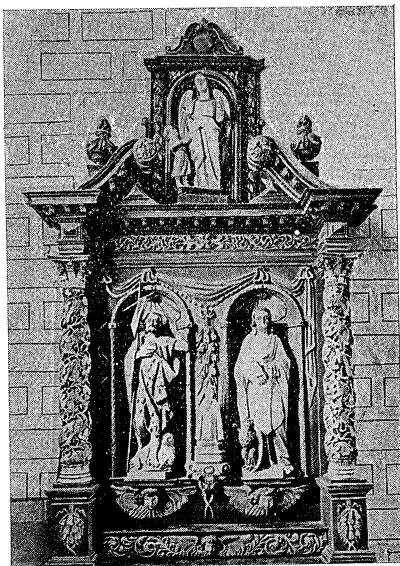
2. — Si les armoieries gravées en bosse, du seigneur de Lesquiffiou, n'ont pas été martelées, on les retrouverait, au bas de la fenêstre que masque le retable de saint Joseph.

3. — L'enfeu gothique, joliment ouvré, le plus rapproché de ce retable est un souvenir des anciens seigneurs du Treuscoat.

Autel de Saint-Jean. — Posé sur un coffre et dans un chœur entièrement moderne, ce vieux retable rappelle un peu celui du Sacré-Cœur.

Les colonnes sont mieux fouillées, les détails plus finis. L'Enfant-Jésus de Prague et le feston qui le surmonte transforment le panneau du milieu en deux niches, où sont placés les saints Jean et leurs emblèmes, l'aigle et l'agneau.

Dans le fronton, au lieu du belliqueux saint Michel, nous voyons un paisible et vieil ange gardien.



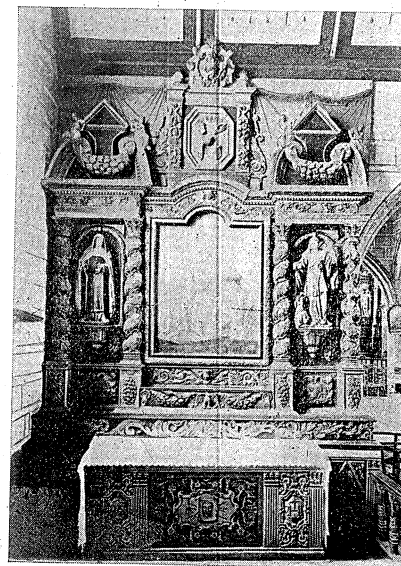
L'enfeu, d'à côté, conserve le souvenir des 2 grandes tombes, que les seigneurs de Lesquiffiou avaient au chœur.

Sur les 2 colonnes voisines, nous lisons :

YVON : ANDRÉ : G : 1664 et Y : MADEC : GO. Sur la sablière, en face : YVON : ANDRÉ : DE K / OUGANT : GOUVERNEUR : L'AN : 1664.

Ces dates et inscriptions ont rapport avec la construction du porche.

Autel de Notre-Dame-de-Pitié. — Le retable est de fort bonne facture. Les arabesques, les festons, les fruits et les fleurs sont finis. Les torsos à vignes grimpantes, où folâ-trent quantité d'écureuils et d'oiselets, font penser à nos meilleurs travaux de sculpture.



Il se trouvait, en ce même endroit, avant 1700. Anciennement, l'église ne dépassait pas la fenêtre de N.-D.-de-Pitié. L'angle Sud-Ouest (*partie n° 6 du plan par terre*), faisait partie du cimetière, jusqu'en 1708.

Voici l'acte d'agrandissement, dont lecture avait été faite devant les prééminenciers, notables et entrepreneurs qui se transportèrent au bas de l'église.

« Et feront, les dits Tocque, Fily et associés, une petite chapelle au bas de la dite église, du côté Midy, entre la chapelle de N.-D. de Pitié et le pignon de la dite Eglise, qu'ils avanceront dehors jusqu'au niveau du pignon de la dite chapelle de N.-D. Y feront un pignon de la hauteur du pignon de la dite chapelle et feront une corniche depuis la tour jusques au pignon de la dite chapelle, le tout en pierre de taille et placeront les fonts dans la dite chapelle neuve ou ailleurs, si on juge à propos de les déplacer.

Aussitôt noble seigneur François Le Borgne de Lesquiffiou fait remarquer que l'on voit sur les murailles des vestiges de l'ancienne lizière à ses armes, qu'on lui promet de rétablir et que dans la fenêtre joignant les fonts baptismaux, il y a un écusson *d'argent à un croissant et 3 croisilles de gueules my-partie d'azur à un pelte d'argent* (*Le Moyne et Cornouaille S. de Kéromnès*), qu'on lui offre de remettre s'il ne préfère les remplacer par ses nouvelles armes ».

Il consent « au commencement et perfection de l'ouvrage en question, moyennant la conservation de ses droits, armes et signes dans le côté Midy. (2 May 1708) ».

V. — TRIBUNE, ORGUES, MEUBLES DE VALEUR

C'est en 1764, que, pour la première fois, il est question d'orgues, dans les papiers de l'église. A cette époque, M. Daniélou, organiste, était payé 120^l.

En 1792, M. Le Febvre, recteur constitutionnel, demande à la commune de voter une somme pour les réparer : le travail est confié, en 1816, à M. Méa, facteur d'orgues à Brest.

En 1843, elles sont restaurées à fond, par M. Herlan, de Brest. Il aura droit aux 1.800 francs qui sont votés, si le travail, qu'il entreprend, est trouvé conforme aux règles de l'art.

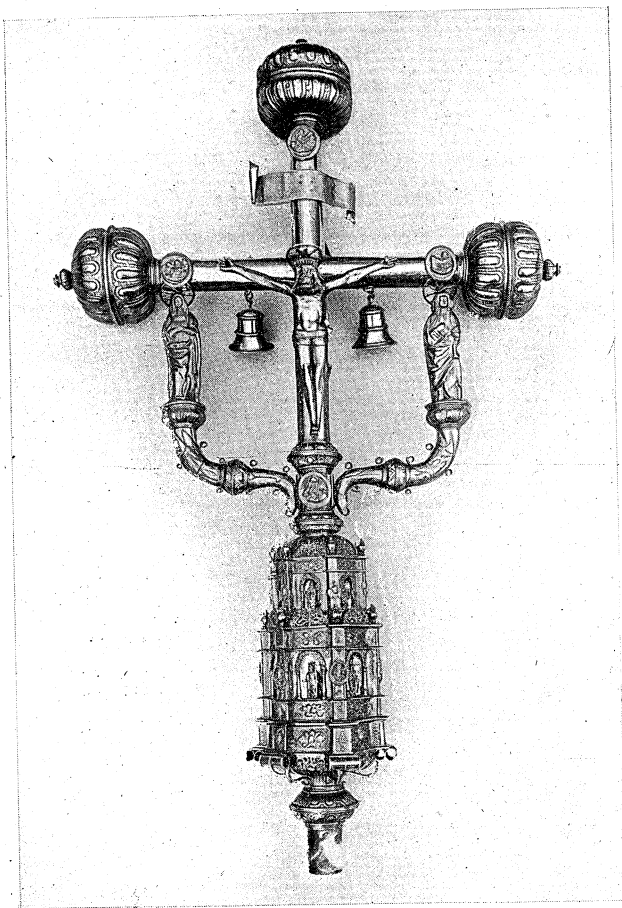
L'expert choisi fut un prêtre espagnol, retiré à la maison de Saint-Joseph. Après une épreuve concluante, M. Herlan reçut des félicitations et les dix-huit cents francs.....

On continua de jouer des orgues jusqu'en 1870. Elles disparurent avec l'ancienne tribune.

La tribune actuelle, de chêne, trop élevée, est signée : *Piton, sculpteur à Morlaix, 1898.*

Le trésor de l'Eglise renferme :

1. — *Une magnifique croix processionnelle, en vermeil.*



CROIX PROCESSIONNELLE

« C'est, semble-t-il, la plus riche et la plus grande des croix du diocèse. Elle a 3 grosses boules à godrons, deux clochettes, statuette de la sainte Vierge et de saint Jean, portées sur des consoles, ornées de feuillages ciselés et agrémentées de petits enroulements qui forment de fines crossettes.

Sur la tige et les croisillons sont des médaillons ovales contenant les emblèmes des évangélistes. C'est le nœud, particulièrement, qui est d'une grande richesse : il a, peut-être, trop de développement en hauteur, mais autour des douze niches, sur les contre-forts et pilastres, sur les soubassements, frises et couronnements s'étalent des ciselures variées, de la plus grande finesse et de la plus remarquable élégance. Cette croix n'est pas datée, mais elle a les plus grands rapports avec celles de Carantec, Guengat, Plougoum et Plouigneau ». (1)

Quelques-uns l'attribuent à un artiste italien. Pourquoi ? N'avions-nous pas à Saint-Pol-de-Léon, au milieu du dix-septième siècle, un orfèvre de très grande valeur ? On veut aussi que, pendant la Révolution, elle ait été cachée dans les combles de l'église. C'est croyable. Ce qui le paraît moins, est, qu'elle n'y eut été retrouvée, que fort longtemps après, par des charpentiers qui effectuaient des réparations. On n'oublie

(1) Chanoine Abgrall.

pas un objet de cette importance et dont les paroissiens sont, si justement, jaloux.

2. — *Une croix-reliquaire*, en argent, de 0 m. 90 de hauteur. Elle présente le Christ crucifié et une lunule où se trouve un morceau de la vraie croix que sa sainteté Clément XIII avait remis pour Pléiber-Christ au P. Dominique, religieux de Saint-François de Morlaix.

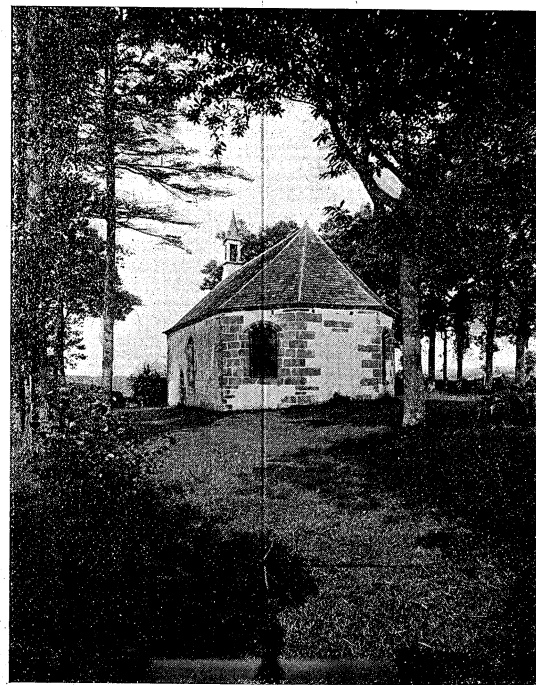
Le sommet et les deux bras de croix sont terminés par une grande fleur de lys. Le piédestal ovale, mesure 0 m. 90 de circonférence, à sa base, et 0 m. 25 de hauteur. Il offre, en façade, l'agneau crucifère couché sur le livre à 7 sceaux ; à l'arrière, un cœur et des clous entourés d'une couronne d'épine, et aux 2 côtés, un roseau, une lance, une éponge et le fouet de la flagellation.

Cette croix date de 1760.

3. — *Une grosse lampe de sanctuaire*, toute en argent martelé et repoussé. Elle est ornée d'arabesques et de têtes d'anges.

5. — *Un ostensor de vermeil*. Il pèse 3.700 grammes d'argent et mesure 0 m. 75 de hauteur. La lunule est entourée de pierreries et de têtes d'ange. Sur le pied, sont assis les 4 évangélistes tenant leurs attributs. Elle date du milieu du siècle dernier et a coûté 4.000 francs.

Chapitre III CHAPELLES PAROISSIALES, CALVAIRES, PRÊTRES.



I. — CHAPELLE DU CHRIST

Elle est située, à 1 kilomètre au Sud-Ouest du bourg, en bordure de l'ancienne route de Quimper à Saint-Pol, à 200 mètres de la route actuelle de Pléiber à Commana.

Le chevet, formant un demi-hexagone régulier, porte à son sommet extérieur, une pierre, ornée d'un calice et l'inscription suivante :

IHS : M^r MARREC : R^{or}

JONCOUR : FABRIQUE : 1829.

Dans le jambage de la porte latérale se trouve, encastrée, une grande pierre sur laquelle on peut lire : « LORS : FABRICE : P. MARTIN : ET : YV : POULIQUEN : 1747 : YVON : MARIE : DE : KERSULGUEN : ÉTANT : RECTEUR : LORS. »

Le mobilier est sensiblement le même qu'avant la Révolution.

« *Inventaire de 1790.* — A la chapelle du Christ, dite Chapelle Neuve, il y a un autel sans paramant avec 6 chandeliers de bois, une imache du saint..... 2 imaches de la sainte Vierge, 2 crucifix d'attache aux murailles, les imaches du Christ et de saint Roch, une armoire à un battant, en bois de sapin où il n'y a qu'un peu de cire avec une table servant à recevoir les offrandes, 2 échelles et 3 bancs, un pupitre. Dans la tour, il y a une petite cloche. »

(*Hervé Kérautret, procureur de la commune.*)

Il s'est enrichi d'une caisse servant à mettre les ornements ; les chandeliers sont devenus de cuivre.

Historique. — Le terrain, sur lequel se trouve la chapelle, appartenait à M. Jean Labbat, père de l'abbé Alain Labbat, vicaire à Pléiber-Christ.

Il fut donné à l'église, par acte notarié en date du 28 Janvier 1692.

Le 28 août 1745, Monseigneur de Léon, en visite à Guimiliau, permet de distraire, de l'argent de la paroisse, ce qui sera nécessaire pour bâtir une chapelle au Christ. Grâce à la sollicitude de M. Yves de Kersulguen, elle fut terminée en 1747.

Est-ce la première chapelle qui ait été élevée en cet endroit ?

1. — Le calvaire du Christ existait longtemps avant cette date.

2. — Sur le cahier des comptes de 1747, on peut lire que M. de Kersulguen *restaure* entièrement la chapelle du Christ.

3. — Sur le cahier de 1784, on lit que l'offrande à la chapelle *neuve* s'élevait, le jour du pardon, à la somme de 184 livres 18 sols.

Les mots *neuve* et *restaure* permettent de croire à une chapelle antérieure.

Le 14 Thermidor, an III, M. Guillou, commissaire-expert, délégué par le district de Morlaix, se rend à Pléiber-Christ. Il examine minutieusement la chapelle, son mobilier, les terres dépendantes qu'il parcourt et donne l'estimation qui suit :

1. — Chapelle et mobilier ;

2. — Garennes du Christ mesurant 80 cordes et plantées de 20 jeunes chênes ;

3. — La fontaine du Christ et le tronc. Le tout est mis en vente, 918 francs.

Une faillite du 10 Juin 1810, nous apprend que l'acquéreur avait été M. Jean Maurice Le Maître, de Morlaix. Il dut céder à ses créanciers la totalité de ses biens. Ils se plaignirent, même, qu'il n'y en eut pas davantage. La chapelle du Christ fut remise en vente, avec jouissance immédiate pour l'adjudicataire. Après 18 enchères, le sieur Yves Brulard, fabricant de tabac à Morlaix, fut déclaré acquéreur, du consentement des créanciers pour la somme de mille francs.

(Enregistré le 18 Juin 1810, folio 86).

Il donna le tout à la fabrique du Christ, aux termes d'un acte passé devant M. Larenne, notaire à Morlaix, le 17 Novembre 1810, et l'église fut autorisée à accepter cette donation par décret impérial du 18 Juin 1811....

Le dimanche 3 Mai 1829, le conseil de fabrique, délibérant sur les mesures à prendre relativement à la reconstruction de la chapelle du Christ, qui depuis longtemps, menace ruine, décida ce qui suit : « Considérant qu'il est de la plus grande importance pour l'intérêt de la fabrique que cette chapelle soit reconstruite le plus tôt possible, considérant qu'il y a en caisse 2352 fr. 25, somme suffisante, autorise le trésorier, à faire toutes les dépenses nécessaires à la reconstruction. »

La chapelle est démolie en 24 journées. 58 charrettes, payées, l'une, 0 fr. 60 par jour, sont employées à faire les charrois d'arbres, de pierres et de moellons.

Au compte de 1831, M. Guy Marrec avoue que la dépense s'est élevée à 4000 fr. Une généreuse offrande permet au zélé recteur de payer et d'embellir sa chapelle.

KANTIK

D'AN AUTROU CHRIST

EVIT PARREZ PLEYBER

1
D'an Autrou Christ, bon Zalver, kanomp meuleudiou,
Huel, ni tud à Bleyber, savomp oll or mousesiou,
Da batron her c'hemeras hon tadou gant fizians.
Ha kaout a rent joausted o chom en he zoujans.

2
Hervez m'eo d'ho bugale bet desket dre furnez,
Doue n'eus roët sinou tost da vourk ho farrez,
Eur sklerijen oll dinam, demeus ar c'haëra sket,
A vije dreist ar feunteun o lugherni meurbet.

3
Eus eun helveleb burzud, etouez an estlammon.
Souden e voe nec'hamant laket er sperejou :
« Petra vel hon daoulagad, c'houlenne peb-hini ;
» Pe seurt kelennadurez so digasset deomp-ni ? »

4
Dont a rejont da gompren, o teuleur mad evez,
Ar pezh uz lec'h ar feunteun, a velent aliez :
« An Autrou Christ, emez-ho, a ro deomp eur guentel,
» He c'hoant eo beza heno pedet gant tud fidel.

5
« Ar sklerijen o para ker splam, ken lugernus,
» Eo sklerijen Mab Doue, sklerijen dudiuz,
» En doare-se p'her guelomp azioc'h an eïenen,
» Meurbet e kavomp anad ar pezh ma o kemen. »

6
Setu penaos e komze hon tadou leun a feiz,
Ar garantez' vit Jesus a verve en ho c'hreiz :
Selaou a rent kalonek he lezen a vuez,
Ha dizamant et klaskent ober he volontez.

7
Dom Halegen e Pleyber a voa neuze person,
Yan-Louis a Vaudurant voa escob a Leon ;
Hag o c'houarn an Ilis, c'hui Klemant daouzekvet,
E Rom hag en oll vroïou, meurbet a voa karet.

8
Galvet dirag ho Escob, out-ho pa c'houlennas,
Aleiz dez-han gant aket testiñ a roas :
« Guelet hon eus difazi var ar feunteun Sinou,
» Hen assuri a reomp dre Jesus hon Autrou.

9
Ne helle ket an tad man gueziek ha vertuzas,
Miret dra gredi komzou ken sklear ha ken nerzus.
« Hiviziken, eme-z-han, el lec'h-se eus Pleyber.
» Ra viot kalz henoret, Autrou Christ hon Zalver. »

10
E mennos ker hon tadou, en ho devosion.
Pa deuas urz an Escob e tridas peb kalon :
Buhan en dro d'ar feunteun, lec'h gant Doue merket,
Eun orator a zavas d'hon Zalver binniget.

11
Heno eur galloud Doue raktal n'em ziskuezas,
En eun tol kont burzudus tud klanv a bareas :
Re dal vele sklerijen, re vouzer a gleve.
Ha meur a zen affijet var he dreid a gerze.

12
Ar brud eus ar burzudou, heb dale, tro var dro,
Betek ar c'horniou pella n'em skignas dre ar vro.
Setu perag deus Leon, deus Kerne, deus Treguer,
Pardonerien a deue, d'ar feunteun, heb niver.

13
Sulvui ma voant selaouet e c'harz an orator,
Sulvui voa d'ar garantez ho c'halonou digor ;
Mes orator ar feunteun ne gonte 'met deg vloaz,
Da galonou tud Pleyber eun all a vanke c'hoas.

14
En amzer m'edo person Yvon a Gersulgen,
D'an Autrou Christ eur chapel. e teujot da c'houlenn,
Scriñ an aotre d'he sevel. miret soken hirio,
Voe gant ar memez eskob sinet e Guimillio.

15
Er bloas seiz ha daou-ugent, ouспен seitek kantved,
Var eun dachen d'an ilis, ar chapel voe savet :
Ennhi, dre ma ret dez-han, muioc'h-mui pedennou,
A Autrou Christ a greske niver he vurzudou.

16
Er puns, eur verc'hig yaouank a guezas eun devez,
D'an Autrou Christ ker buhan he goestlas he mam guez,
Hak an Doue n'eus rentet ar vuez da Lazar,
Eus drouk viras ar bughel e kreiz an oll glac'har.

17
Ar plac'hig o pardona en deiz ama gouel mad,
Eus ar burzud a roe testiñ deread :
Douget er procession e guenn hi voa skedus,
Laouennik gant eur biled e ze da gaout Jesus.

18
O veza deut da bedi var an dachen brudet,
Eun itron eus Montroulez a gavas ar guelede :
Neuze en dro d'ar chapel eur c'houris koar melen
A zisklerias eo heno voa klevet he feden.

19
Dominik, manac'h devot eus gouant Sant-Francez,
Ganeoc'h evit Pleyberis da Rom yê madelez :
Hast o poa da rei'kelou divar ben ar chapel,
Ha da c'houlenn eun tenzor digant an Tad santel,

20
Ar Pab Klemant trizekvet, ar c'helou pa glevas,
Eus a vir groas hon Zalver eun tam a aotreas ;
Evidout, parrez Pleyber, ô da kaera tensor !
Mil bennos deoc'h Dominik, ha d'ar vir groas henor.

21
Eur barr-amzer goal spontus a voa deut da ziroll
Er Frans, paotret Lusifer voa dichadenet oll :
Laza rent hor beleïen. ha diskar hon c'hroasiou,
An ilizou a laërent e kear hag er mesiou.

22
Epad var an dud fidel ma tolent ho arrach,
Deus ar chapel e rejont eur marc'had sacrilaj :
An dachen a vurzudou, chapel an Autrou Christ,
A voe guerzet didruez en eur mare ken trist.

23
An diouer bras, ha poanias, ac'hane digouezet,
Ne fellas ket d'hon Zalver e vije peurbadet ;
Goude pevarzek bloavezh ho chapel, Pleyberis,
Gant eun den mad asprenet zistroas d'ho c'h ilis.

24
Tremenet c'hoas eur pennad he moger a fraille,
Ne vije quet ar chapel en he sav heb dale,
Mes goude an oll dudi voa bet ennhi tanvet,
He dilezel tud Pleyber n'o dije gouzanvet.

25
En eur stad ken truezus o velet anez-hi.
Ne voa nemet eur reket vit he aznevezi :
Autrou Person ar barrez d'ar c'houlis-se Guy Marrek,
A voe digasset dez-han sikourou galloudek.

26
E kreiz an oll galonou na brassa levenez.
Pa lugernas ar chapel en he doare nevez,
O kaëra gouel er bloas-se voe gret deiz ar pardon,
An deiz-se deoc'h a blijas, Autrou Christ hor patron.

27
Darempred el lec'h santel a gendalc'has goude,
Ennhan tud a bep karter gant fizians a bede :
Aketus var ho daoulin e rent tro an dachen,
Ha birvidik d'an envou e pigne ho goulenn.

28
Daëlou var an daoulagat hen anzavomp Jurdik,
Tud fidel o tont eno, vez brema neubeudik :
Heno mui ne vez pedet vel ma vije guech all,
Demeus al lezireghez e zeus d'en em ziuall.

29
Da chapel, parrez Pleyber. ô ne zilez biken,
Ennhi diskarg da galon pa zeuio dit anken ;
Ha ma tiroll adarre dervezioù trubuillus.
Ped er chapel binniget da Vestr karantezus.

30
An Autrou Christ d'az tadou mil burzud en deus gret,
Sonj mad ne zeo tam hirio he c'halloud bihannet,
Grasou dit eus he chapel ra zeuio deiz ha noz,
Evit ma zi d'he veuli e gloar ar Barados.

PERMIS D'IMPRIMER :

5 Septembre 1883.

DU MARHALLACH,
Vicaire général.

Fontaine du Christ. — En 1735, un fait extraordinaire attira sur elle l'attention générale. Une femme rentrait de Kergoat. Le soleil, depuis longtemps, avait disparu de l'horizon ; on ne voyait que la blanche route, au milieu des ténèbres de toutes parts épandues. A 50 m. de la fontaine, la femme s'arrêta, effrayée. Au-dessus de l'eau, une grosse flamme éblouissante, ne rappelant en rien les feux que l'on

allume parfois au bord des routes, s'élevait, descendait, suivait un mouvement horizontal assez développé, pour disparaître à certains moments, et revenir, chaque fois au-dessus de la fontaine, où elle demeura fixée quelque temps, avant de disparaître.

Le lendemain, toute l'agglomération savait la chose.

A mesure que les champs s'emplissaient de nuit, des groupes très compacts se cachaient, en silence, derrière les talus, guettant, attendant le phénomène de la veille. Ce ne fut pas en vain.

Comme la flamme se localisait définitivement au-dessus de la source et ne paraissait aucunement dangereuse, chacun quitta sa cachette pour la considérer de plus près.

La chose eut dans le pays un retentissement bruyant. On venait par centaines et par milliers satisfaire sa curiosité...

Qu'était au juste, cette flamme ?

Il faut écarter les hypothèses de feu follet et de supercheries. Elles ne peuvent tenir devant le nombre si considérable de témoins de toutes sortes, venus de partout.

Cette flamme évoquait l'idée de quelque phénomène étrange et surnaturel. La preuve s'en trouvait dans l'émotion, l'inquiétude qui envahissait, même les plus instruits, les plus froids.

Les prêtres résolurent d'en référer à Mgr de Léon. Avec une délégation de notables paroissiens, ils firent le voyage de Saint-Pol. Mgr Jean-Louis Vaudurant ne pouvant recuser ni mettre en doute le témoignage si imposant, si précis, d'un fait, qui se renouvelait encore, ordonna qu'un oratoire fut élevé en cet endroit et conseilla aux paroissiens de Pléiber d'avoir une affection plus grande, plus chaude encore pour le Christ, leur patron.

La source fut entourée d'un pavé, avec canal d'écoulement, et défendue par un mur, dont l'avant permet l'accès et l'arrière s'élève en forme de pignon aigu. Le tout est en bonne taille de granit.

Au milieu du pignon, une niche grillagée protège une statuette, en chêne, du Christ portant sa croix. La pierre qui domine l'édifice porte 2 dates : 1736, celle de l'érection, et celle de la restauration faite en 1851.

Tout près, se voit un énorme tronc, formé d'un seul bloc de granit. Il est décoré de moulures à ses 2 extrémités, mesure 2 m. 80 de circonférence et 1 m. 20 de hauteur au-dessus du sol.

Calvaire du Christ. — C'est une vieille croix gothique qui se trouve entre la chapelle et la fontaine. Elle représente le Christ en croix, surmonté d'une tête d'ange ; à gauche, Saint-Hervé armé d'un bâton et conduit par son

petit guide Guiharan ; à droite, une piéta dont la vierge est décapitée. Au bas de ce groupe, de Kersanton, on lit : « HERVÉ : FERZ : 1574 ».

Le socle de granit, carré en bas, octogonal en haut comme le fût de croix, est enrubanné d'une inscription sur 2 lignes, en grands caractères gothiques. On peut en lire : «..... et sa compagne..... faite cette croix en l'an 1536.»

Le pardon du Christ est célébré, chaque année, le 3^e dimanche de septembre. On y vient de fort loin.

CANTIC NEVEZ d'an Autrou Christ

A rër e c'houel en e Chapel,

E PARREZ PLEYBER,

AN TREDE SUL EUS A VIS GUENGÔLO.

VAR TON : *Aleaz eus ar Baradoz.*

Canomp hirio, Pleyberis, canomp gloar ac enor
D'an Autrou Christ bennig'et, Jesus on Redemptor ;
Gloar, enor d'ar groaz santel, silvidig'ez ar bed,
Rusiet gant goad un Doue, goad precius meurbed !

DISCAN :

O ! croaz sacr, on esperans a zo ennoh ebken.
Er gloar-ma eus ho triomp'h ni gass deoh or-peden :
E calonou an dud just c'eskit ar santelezh,
Ha grit d'ar bec'herrien caout pardon ha trugarez.

Gueichall-gôz, o ! Pleyberis, un devalijen vraz
A c'holoe sperejou on tadou payan c'hoaz ;
Pa deuas en o zouez Ebestel Breiz-Izel,
En o dorn croaz Om Salver, ha levr an Aviel.
O ! croaz sacr etc.

Gounezet d'ar guir Doue, d'ar guir relijion,
Pleyberis a g'emeraz ractal evit Patron
An Autrou Christ e unan, ac abaoe, Pleyber
A zo bet ato devot da Jesus Om Salver.
O ! croaz sacr etc.

Setu cant triug'ent vloaz vardro, e oue guelet
Ur burzud bras e Pleyber : feunteun Christ goloet
Gant ur sclerijen dispar ; ma tiredaz an dud
Eus à beptu, da velet un evelp burzud.
O ! croaz sacr etc.

Escob Leon, pa glevaz an darvoud burzudus
A velas eno ur merc eus carantez Jesus
Evit Parrez Pleyber-Christ, ha kerkent e roaz
Urs ma vije enoret el lec'h-se muioc'h c'hoaz.
O ! croaz sacr etc.

Neuze en dro d'ar feunteun un orator savet
En enor d'an Autrou Christ dizale oa brudet
Dre ar miracloù a rê enna, bemde-c'houlou,
An Ini 'zo leun ar bed eus e vadelezou.
O ! croaz sacr etc.

Ur pennad goude ar Pab d'ar barrez a gassaz
E memor eus ar burzud un tam eus a vir groaz :
Divar neuze e c'rescas feiz ha devotion
Pleyberis, en oh andret, Autrou Christ, o Patron !
O ! croaz sacr etc.

O ! peg'en caer oa guelet, d'ar mare-ze, ama.
Pelerinet eb niver o tont da zaoulina,
Da bedi, an Autrou Christ, eus a greiz o c'halon,
Ha da c'houlou diganta trugarez ha pardon !
O ! croaz sacr etc.

Ac eus à galon divin an Autrou Chris^t, neuze,
Fors grassou ha faveuriou var ar bobl a goueze :
Pep ini a receive, var an heur, e c'houlou,
Ac a zistroe d'ar g'êr gant ur galon laouen.
O ! croaz sacr etc.

Autrou Christ, Verb incarnet, eil ferson an Drinded,
Ganeoc'h eo sclerijennet peb den o tont er bed :
O ! grit ma heuillo bepred, ho pobl ker, Pleyberis,
Kelennadurez santel ho pried an Ilis !
O ! croaz sacr etc.

Pa edoh var an douar, gueichall, c'hui a gare
Guelet o tont davidoc'h bandennou bugale :
Var bugaligou Pleyber, ah ! scuillit ho pennoz,
Ma kerzint, à vianig, dre ent ar baradoz !
O ! croaz sacr etc.

Autrou Christ mirit ive, mirit on tud iauanc
Diouz fallagriez ur bed leun a bri ac a fanc ;
Dre oh angoni, ho croaz, ha dre ho Passion,
Ia grit ma chomint ato chast ha pur a galon.
O ! croaz sacr etc.

O ! Jesus, grit c'hoaz ur sell, ur sell a garantez,
Var an dud coz ag infirm, var tud clanv ar barrez :
Soulañit o miseriou, troit o c'halonou
Varzu ar vuez evrus, varzu gloar an Envou.
O ! croaz sacr etc.

Ha p'ê guir eo ar bed-ma un draonien a zaelou,
Grit ma toug imp gant couraj or c'hroassiou, or poaniou,
Ma valeimp var ho lerc'h betec menez Calvar
Evit mont d'ar Baradoz, da gaout pers en ho cloar.
O ! croaz sacr etc.

Ni erbed erfin ouzoc'h Autrou Christ, gant fisians,
On oll g'erent decedet, astit o dilivrans ;
Lakit fin d'o hirvoudou, ha torrit o chaden,
Ma nijint prompt d'an Envou, d'ho meuli da viken.
O ! croaz sacr etc.

IMPRIMATUR.

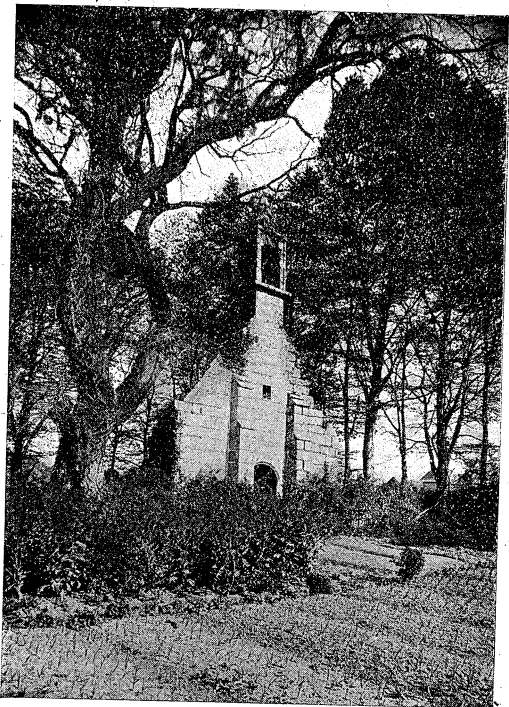
Corisop. die Augusti vigesima 1897.

F. CORRIGOU,

Vic. gén.

II. — CHAPELLE DE SAINT MAUDEZ

A 6 kilomètres 500 au Nord-Est du bourg, au milieu d'un petit tertre boisé qui domine le charmant vallon de Tréoudal, on peut voir



quelques pans de murs et un pignon avec son portail et son joli clocheton ; à côté un sol jonché de débris de murailles et de statues ; ce

sont les ruines de la deuxième chapelle élevée, en cet endroit, en l'honneur de saint Maudez.

Dans un aveu des 19 Mars et 20 Mai 1459, le seigneur de Lesquiffiou est désigné sous le titre de fondateur de la chapelle de saint Maudez. La chapelle était déjà bien détériorée.

En 1574, on bâtit une maison pour le chapelain ; puis, en 1585, dans un marché, passé avec des maîtres maçons de Pléiber-Christ et de Plougasnou, il est décidé qu'une nouvelle chapelle sera élevée, du côté Midi de l'ancienne.

Le pape Alexandre VII voulut encourager la dévotion des fidèles, chaque jour croissante, et, sur la demande de noble et puissant seigneur Vincent Le Borgne, permit d'ériger, en la chapelle de Saint-Maudez, la confrérie de N.-D. de l'Esclavage.

L'autel Nord sera réservé à cette confrérie. Le bref accorde à tous les confrères :

A. — Indulgence plénière, à leur première visite à saint Maudez.

B. — Indulgence de sept ans et de sept quarantaines à ceux qui visiteront la chapelle aux fêtes de l'Assomption, de la Purification, de l'Annonciation et de l'Immaculée-Conception.

C. — Indulgence de sept ans et de sept quarantaines à ceux qui, à l'heure de la mort, invoqueront le saint nom de Jésus.

Enfin D. — 60 jours d'indulgences pour y assister à la messe, visiter les malades, mettre

la paix parmi les désunis, assister à l'enterrement d'un confrère, réciter l'*angelus* ou les cinq oraisons et dire un *de profundis* pour les confrères défunts.

(Donné à perpétuité, le 5^e année de n. p., le 30 Août 1660).

Cette même année, nous assistons à la fondation d'une messe quotidienne et d'une chapellenie. Les fondateurs, messire Vincent Le Borgne et dame Renée Forget, son épouse, délaissent la maison presbytérale et ses dépendances, à perpétuité, « en faveur de l'aumônier et pour son entretien ».

Le seigneur de Lesquiffiou nommera et présentera l'aumônier. Celui-ci aura l'obligation d'entretenir la chapelle. Il sonnera, 3 fois, la cloche et tintera 12 coups, avant de commencer sa messe.

Dès ce moment, on fait à Saint-Maudez, les mariages et baptêmes des personnes du quartier, avec l'agrément du recteur de Pléiber.

En 1735, le pape Clément XII accorde à ceux qui, dévotement, visiteront la chapelle, y prieront pour la concorde chrétienne et l'exaltation de l'Eglise, une indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés.

En 1790, il y avait une chapellenie des cinq plaies.

Au milieu du siècle dernier, comme suite d'une transaction amiable, le tertre et la chapelle

devinrent la propriété du seigneur de Tréoudal, en Saint-Martin de Morlaix.

On raconte que saint Maudez n'en fut pas content. La statue se révoltant à l'idée de quitter Pléiber, sortit de la chapelle et vint, d'elle-même, heurter plusieurs coups violents, à la porte du château de Lesquiffiou. On lui octroya droit d'entrée. Elle y restera aussi longtemps qu'elle voudra.

CHAPELAINS DE SAINT-MAUDEZ

MM ^{rs} Jamet, démissionne en 1681, en faveur de	
— Marc Diézeul, qui est nommé chanoine	
en.....	1693
— Lostis est chapelain, en.....	1713
— Hyacinthe Gillet est enterré, l'an	1734
— l'abbé de Kermorvan,	
— François Kernec'hest chapelain, en	1743
— l'abbé Carluer, en.....	1760

L'année 1700, la chapellenie consistait, en :

1. — Une maison louée.....	46 ^l , 10 sols
2. — Un petit convenant	42 »
3. — La rente foncière Bidegan.	30 »
4. — La fondation de dame Renée Forget	30 »
5. — Divers.....	48 10 sols

197^l, »»

Quelques années plus tard, elle est taxée à 300 livres, non compris les 2 sols par livre.

Fontaine Saint-Maudez. — Elle se trouve au fond de la vallée Ouest, à 150 mètres des ruines de la chapelle. Son eau, paraît-il, possède une vertu guérissante des rhumatismes. La terre de la chapelle, prise en liniments, rend les mêmes services aux personnes qui ne sont plus assez fortes pour aller jusqu'à la fontaine.

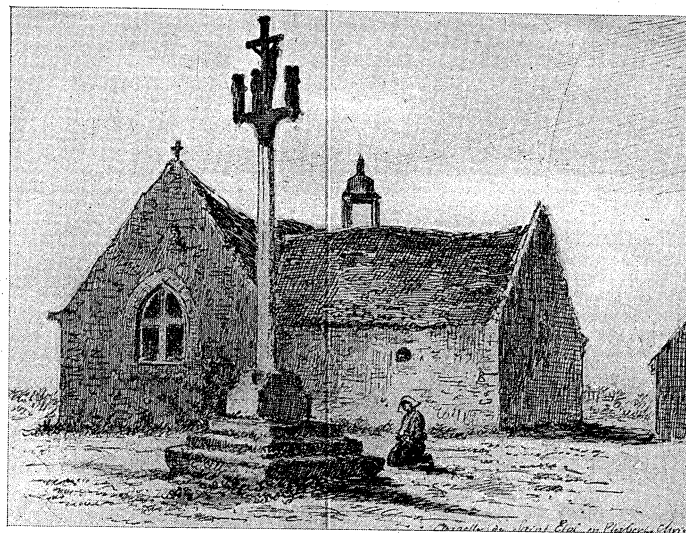
Pontpaul. — A 300 mètres, au Nord de la chapelle, se trouve Pontpaul. Autrefois, l'industrie linière y employait jusqu'à 150 ouvriers broyeurs, pileurs, séranceurs. Ils faisaient leur pardon à Saint-Maudez, et le soir, amusaient fort la foule venue de Morlaix, prier le saint, écouter leurs chants et voir le jeu qui leur était spécial, appelé le jeu des liniers.

III. — CHAPELLE DE SAINT-ÉLOI

Quel passant n'a pas remarqué, sur la limite Nord-Ouest de la paroisse, cet aride plateau, de couleur toujours terreuse, en de rares endroits recouvert de végétation chétive et jaunâtre ? C'est à son sommet que se trouvait la chapelle de Saint-Eloi, touchant l'ancienne terre de Kerret. Elle dût voir l'église paroissiale au berceau, tant étaient fondées ses raisons d'existence.

Dans un aveu fait à la cour d'Aoudour, à Landivisiau, en Mai 1459 ; le seigneur de Lesquiffiou, présent en droit et personnellement a reconnu, confessé et avoué qu'il était sieur fondateur de la chapelle de Saint-Aler.

Cette première chapelle, tombée victime du temps fut bien vite remplacée.



Dessin de M. LE GUENNEC, de Morlaix

« Le 22 Octobre 1625, les habitants de la frérie de Coatilézec ont en grande affection de faire construire une chapelle en leur frérie pour raison de grande distance de leur terri-

toire, du bourg paroissial de Pléiber-Christ, mais, ne pouvant effectuer leur bonne volonté, sans assistance....

de noble et puissant seigneur Jean Le Borgne de Lesquiffou.

Catherine Rolland, Olivier Mingam, Guillaume Madec, Jean an Olier, Marie-Anne Le Goff, au nom des frères de Coatilézec, vont à Lesquiffou et le seigneur, ayant entendu le vouloir et l'affection des habitants de laditte frayrie, a fait une donaison durable et irrévocable à jamais d'un fond de terre pour applacement à l'endroit de Tal-an-Coat en laditte frayrie de Coatilézec donnant sur le grand chemin qui mène du moulin du Pont à la ville de Morlaix, pour y construire en l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge, martyrs, tous les sains et saintes du paradis et particulièrement en l'honneur de Monseigneur saint Eloi et Notre Dame de Belle-Vue, ce que donne avec la charge de mettre écussons et armoiries aux vittres de la dite chapelle et de faire tenir la chapelle en bon ordre et réparations par les habitants de la cordelée de Coatilézec. »

La chapelle fut bâtie sur les terrains désignés au cadastre, par les numéros 312 et 312^{bis}. Elle n'était pas vaste, elle n'était pas belle, riche non plus : il y avait une chapelle, saint Eloi protégeait la trêve. Pour être beaucoup, ce n'était pas suffisant.

Les frériens à grands cris, réclamaient une messe par dimanche. Le clergé paroissial, retenu par le service du bourg, ne pouvaient la fournir, commodément.

Deux années de pourparlers aboutirent à la solution suivante :

« Le 22 Juin, noble et puissante Dame Marie de Plœuc, femme de n. et p. M^e Jean Le Borgne, bâtit une maison et dépendances à Sant-Alar et la donna aux paroissiens, for la supériorité et droit de patronage et en retour elle reçut une maison sise au bourg de Pléiber, plus la somme de 240 écus faisant 720 livres. »

Dès ce moment, Saint-Eloi eut son prêtre desservant. Il demeurait là, administrait les sacrements et répondait des fondations.

Cependant, le clergé paroissial ne se désintéressait nullement de cette chapelle.

En 1650, le maître-autel, de pierre, fut doté de 2 statuettes de saint Eloi et de la sainte Vierge.

En 1710, nous voyons vénérable et discret messire Julien Le Drogo acheter un saint Eloi, en évêque, brandissant un marteau, de la main droite, et tenant une crosse, de l'autre. Il fut placé, du côté de l'évangile, dans une armoire dont les volets présentent 4 médaillons peints sur ronde-bosse.

Dans le 1^{er}, se trouve saint Eloi, en robe jaune ; il forge quelque chose comme un bra-

celet. Il a devant lui le roi Dagobert, habillé de rouge et reconnaissable à sa couronne et à son sceptre, surmonté d'une fleur de lys.

Dans le 2^e, le saint ferre un cheval. Pour plus de facilité, il en a détaché le pied. L'animal, sur trois jambes, attend patiemment la fin de l'opération, tandis que son propriétaire lève les bras au ciel, étonné, déconcerté.

Dans le 3^e, le saint paraît repousser les offes d'une dame richement vêtue.

Dans le 4^e, saint Eloi est sacré évêque de Noyon. Deux évêques lui posent, sur la tête, la mitre épiscopale.

Au-dessus de cette armoire, sont 2 écussons qui portent, l'un, les armes de la chatellerie de Lesquiffiou : *d'argent à 3 souches de sable* et l'autre, *celle de gueules au fermail d'argent* de sa femme Claude-Barbe de Kersauzon.

Au bas, on peut lire : *Alexandre Prigent, fabrique antique, et Jan Prigent, fabrique, 1710.*

En 1730, messire Halléguen achète un grand Christ qu'il fit placer sur la maîtresse poutre. Saint Jean regarde son maître en croix ; la Vierge Mère est assise et couronnée.

Cette même année, une tribune y fut placée, dans la chapelle latérale droite ; et, sur la muraille, en face, furent peints les instruments de la Passion, avec cette inscription :

« F. F. P. : ALLEIN : LÉON : F. 1730 »

Du côté Midi de la chapelle, sur le placître, se voit une vieille croix moussue qui ne porte aucune date. Outre le Christ en croix, elle porte encore saint François, montrant ses stigmates ; saint Pierre tenant ses clés ; la sainte Vierge ; Marie-Madeleine, portant un vase de parfums ; saint Eloi, en évêque, et, au bas, cette inscription :

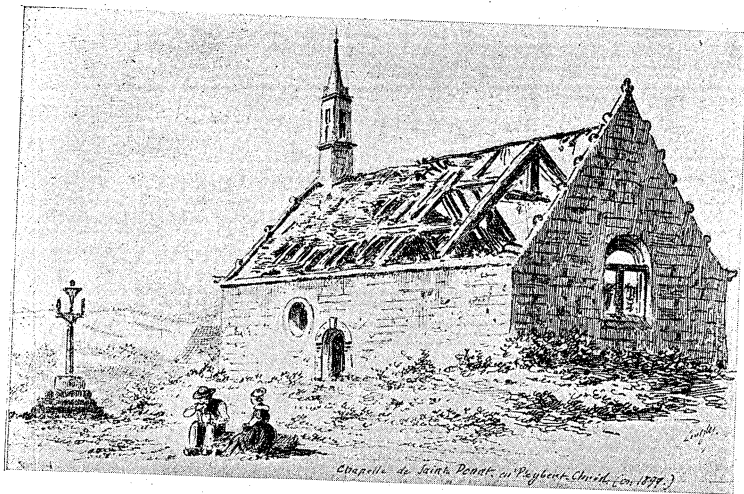
« F. MINGAM »

D'où venaient les ressources pour toutes ces dépenses ?

Suivant aveu du clergé, en date du 1^{er} Août 1774, « il n'y avait d'affecté à la chapelle du lieu roturier, dit Saint-Eloi, qu'une maison de 25 pieds et demi de long, 18 de large et 8 de hauteur, plus une crèche ayant 10×18×5 pieds et un jardin qui porte le n^o 311 ; le tout à la charge de 4 services solennels par an et à perpétuité. »

Les ressources étaient constituées, surtout par les oblations des pèlerins. Toute l'année, le Tréguier venait à Saint-Eloi (*avec ses kezek kenned*) et, le jour du pardon, le plateau était littéralement couvert de chevaux.

Par suite de certaines difficultés, M. Le Guen, recteur, désaffecta la chapelle, au grand mécontentement de la trève.



Dessin de M. LE GUENNEC, de Morlaix

IV. — CHAPELLE DE SAINT-DONAT

Cette chapelle, bien construite, en belles pierres de taille, se trouvait à 3 kilomètres, au Sud-Ouest du bourg, sur l'ancienne route de Morlaix à Commana. Ni grande, ni haute, $13 \times 8 \times 9$, mais élevée sur le flanc de Gorré-Bloué, à 190 mètres d'altitude, elle se voyait de fort loin.

Les portes étaient ornées genre Renaissance. On voyait un grossier bénitier, portant la date de 1713, à l'extérieur de la porte latérale Midi. A l'intérieur, un autre était enroulé d'une inscription illisible. On remarquait encore deux

socles pour statues figurant des têtes de dragons et 2 sablières sculptées, ornées d'anges qui tenaient des écussons, bien frustes. D'ailleurs, c'était le mobilier ordinaire des chapelles de secours.

Elle était dédiée à saint Donat, évêque d'Arezzo, en Toscane, martyr du 3 Août 362.

Propriété de Claude de la Roche, sieur de Kervrac'h, elle fut donnée à l'église de Pléiber-Christ, et acceptée comme il suit :

« Sachent tous qui ces prntes voiront et entendront que *ce jourd'huy neuvième du mois de Janvier de l'an de grace mil cinq cens quatre vingt seize*, avant midy, par devant nous, Jean Bernard et Jean de Soligné, notaires royaux souscripts des coms de Morlaix et Lanmeur, Escuyer Claude de la Roche, sieur de Kervrac'h, de la paroisse de Pléiber-Christ, à présent séjournant au dit Morlaix à cause de guerre et pour la bonne amitié et affection qu'il porte au bien de la communauté de la dite paroisse et en considérant du reste que le général d'icelle a l'entremettement du service et église de la dite paroisse, a de son franc vouloir donné et par les présentes donné par titre de pure et simple donaison irrévocable pour il et les siens à jamais à la dite communauté et le général de dite paroisse pour l'augmentation support et entretien de leur église paroissiale présents stipulants et acceptant la ditte donation pour

la dite parouesse vénérable messire Alain le Lédan à présent curé en icelle et Hervé Guillem et Mathieu Donval fabriques faisant leur demeure en la dite parouesse c'est à scavoir la chapelle que le dit sieur de Kervrac'h a et lui appartient en propriété de fonds et édifice appelé et fondé sous le nom de monsieur *saint Donnoat* étant située en la dite paroisse avecques 12 pas de terre et franchise tout à l'entour du circuit pour faire cymetière ou autre chose honnête et décorable que les dits paroissiens y voudrait édifier ensemble la place et la franchise qui est au-devant de la grande porte de la dite chapelle s'étendant de la dite franchise jusques aux terres closes de fossés que le dit sieur a aux environs elle ô pareille faculté aux dits paroissiens de bastir maison s'il voyent l'avoir à faire pour en l'advenir les dits paroissiens aux personnes de leurs procureurs et fabriques pour en son temps disposer et jouir de ladite chapelle, offrandes, oblations vente et revenu d'icelle et des dites franchises et choses subordonnées, ainsi que le dit sieur donneur et ses chappelains vouloient de faire. De tout quoy le dit sieur de Kervrac'h s'en démit et déssaisit à leur profit et cède par cestes ses droits actions ce touchant, ô la retention toutefois qu'il fait pour il et ses successeurs du nom et droit de fondateur de la dite chapelle en laquelle demeureront et seront entretenues

ses armoiries tant en bosse à la taille de la dite chapelle que aulx vittres d'icelle sans que aultres y en puissent mettre sans son gré, congé et consentement s'y réserve a pareils ses escabeaux enfeuz ainsi qu'il lui plaira les avoir et le susdit don fait à la charge pareillement aux dits paroissiens, de faire prières perpétuelles pour le dit sieur de Kervrac'h, ses antécresseurs et successeurs à perpétuité tant aux prones de la grand Misse que celles qu'ils feront célébrer en la dite chapelle ce que les dits curés et fabriques ont promis faire entériner et accomplir et pour iceux es dites qualités mettre et induire en la possession réelle des dites choses données requérir la publication et insinuation de cestes.

*Signé: notaire et Jean Meudec
à présent gouverneur ».*

Et quelques jours après : « Messire Jean Herlan, curé de la paroisse de Pléiber-Christ, assisté des aultres prestres de la ditte paroisse prend possession pour avoir entré en la dite chapelle fait chanter la messe dominicale sur le grand autel étant assisté du corps politique et entre aultres N. et P. Alexandre Le Borgne S. de Lesquiffiou, noble homme Olivier Le Borgne sieur de Lohennec, escuier Guillaume Huon sieur de Kerbrat les dits Meudec et aultres acceptant la dite possession, ouvertes et fermées les portes de la chapelle, sonné la cloche, bu et mangé donné à boire et à manger aux assistants.

et fait plusieurs autres actes en fait, disant et déclarant à haute et intelligible voix en vulgaire langage breton ainsi faire pour bonne et légitime possession..... ont tous signé. »

A partir de ce moment, elle servit de chapelle paroissiale.

Jusqu'en 1700, un chapelain y desservait quelques fondations et administrait les sacrements, du consentement du recteur de la paroisse.

De 1700 à la Révolution, il y eut 2 pardons par an. Depuis, le deuxième vicaire y disait la sainte messe et prêchait 2 fois par mois, le dimanche. Le pardon unique était fixé au jour de l'Ascension.

Cette chapelle facilitait les devoirs du dimanche aux habitants du Sud Pléiber et du Nord Plounéour. Elle avait le tort d'être une source de dépenses assez fortes. Le confessionnal réclamait la présence des vicaires à l'église paroissiale. Tout considéré, M. Caquelard, recteur, jugea à propos de la désaffecter, en 1876.

C'était la ruine à brève échéance. Il y a quelques années, la chapelle était transportée au bourg. La pierre de taille forme un pavé de 2×30 , à l'extérieur Nord de l'église paroissiale et l'empoutrement, de chêne, a servi à diverses réparations.

La cloche de Saint-Donat est conservée.

De temps en temps, elle mêle, au carillon

paroissial, un son de fêlure peu agréable. Elle rappelle, comme elle peut, les gloires de son antique chapelle. C'en est d'ailleurs le seul écho, avec le souvenir de quelques fidèles dévots, rappelé au prône de la grand'messe, à l'occasion de quelques offrandes.

V. — CALVAIRES ISOLÉS

A. — **Calvaire du Pré** (*anciennement de Saint-Donat*). — Il se trouvait près de la chapelle de Saint-Donat ; il est maintenant à 800 mètres à l'Est du bourg, sur la route de Pléiber au Cloître. La gaule de granit, octogonale, est surmontée d'un groupe de Kersanton. Deux bras puissants, à têtes d'anges, portent solidement, en leur milieu, un écusson effacé, surmonté d'une croix et à leurs extrémités de courts et trapus personnages.

On voit, en façade, le Christ, saint Jean et Marie-Madeleine ; à l'arrière, la sainte Vierge à une tête comme socle. Elle porte l'enfant Jésus sur le bras gauche et, sur la main droite, le monde. A la place d'honneur, se tient saint Donat, en évêque, bénissant ; de l'autre côté, saint Hervé missel en main, est conduit par son petit guide Guïharan, respectueusement découvert. On lit sur le socle, gravé en entaille :

« 50 DEVEZ INDULJANSOU »

seule inscription bretonne de la paroisse.

Elle rappelle qu'il y a eu mission en 1911 et veille sur le tertre d'en face où les restes des

vieux chrétiens, enlevés de l'ancien cimetière, attendent, en paix, la résurrection, troublés seulement par le murmure discret des eaux du Pont-Glas.

B. — Calvaire de Kervern. — Il a été élevé en 1647. Au-dessus de 3 belles marches, se trouve un cube de granit, avec les noms de

« YVON : INIZAN : et : MARIE : MADEC : »

qui demeuraient à Kervern et sont, sans doute, les donataires. Du milieu de ce cube, sort une gaule noueuse. Elle porte une croix sur un double socle de Kersanton, offrant un Christ mutilé des deux bras et des deux jambes ; à gauche, la sainte Vierge a, comme jambes et pieds, un énorme dragon ; à droite, est saint François d'Assise, le capuchon rejeté et montrant ses stigmates. L'arrière-façade montre les images de sainte Marguerite et de saint Jean les cheveux longs et frisés.

C. — Calvaire des Justices ou Ty-Maudez. — Il est à deux kilomètres du bourg, à l'endroit de croisement de la route seigneuriale du Treuscoat et de celle du bourg à Lesquiffou.

On y voyait, autrefois, des chênes énormes et les fourches patibulaires de la justice de Lesquiffou.

La vieille croix de granit est couronnée d'un bouquet de maigres sapins et châtaigniers. Le piédestal est orné d'un calice, grossièrement

dessiné, et de l'inscription suivante :

« MANAC'H : M : R : H ; 1620 : »

Le fût, également de granit, est surmonté d'un bloc en Kersanton, sculpté en l'an 1834 par M. Léonard, de Brest. Il présente le Christ en croix, 2 anges tenant un calice ; à l'arrière, 2 autres anges portant une couronne d'épines au-dessus d'un cœur et plus bas, est un socle pour statuette qui manque.

D. — Croix de Mission. — Elle se trouve dans un petit enclos planté, entre la gare et le bourg. Le fût noueux, assez élevé, porte un beau Christ, de grandeur naturelle et le socle, cette inscription :

« *Jubilé 1886, 3 Pater et Ave
40 jours d'indulgences* »

On lit, sur le côté Midi :

« O CRUX AVE, SPES UNICA »

Le tout est de fort bonne facture, sur Kersanton.

E. — Les calvaires de **Nonnot**, de **Penvern**, de **Kervenarc'hant** et de **Groasver** ont moins d'importance. Ceux de **Saint-Maudez**, du **Treuscoat**, du **Rest-Coatilézec**, et de **Kérohan** sont de simples monolithes, en granit, sans Christ.

VI. — LISTE DES RECTEURS
& DES VICAIRES DE PLÉIBER-CHRIST

Recteurs

MM ^{rs} Hervé Kérourfils, chan. hon.....	1558
Pierre Janic. se démet en	1587
Trézien David est nommé en	1587
X..... Le Coz.....	1596-1613
François Pennec.....	1613-1622
Yvon Martin.....	1622-1638
Guillaume Bocou	1639-1644
Alain de Rospiec	1644-1678
René Le Drogo	1679-1690
Julien Le Drogo	1690-1718
Jacques Halléguen.....	1718-1740
Yves-Marie de Kersulguen.....	1744-1777
Jean Grall.....	1778-1791-1804
— Jean-François Le Febvre, curé constitutionnel	
X..... Abgrall.....	1804-1814
Jean-Pierre Corre.....	1815-1828
Guy Marrec	1828-1835
Jean Cloarec.....	1836-1850
Gabriel Caroff.....	1850-1861
Sébastien Creignou.....	1861-1866
Guillaume Le Guen	1866-1875
Jean-Pierre Caquelard	1875-1879
François-Marie Jaouen	1879-1885
Félix-Hyacinthe Buors.....	1885-1893
Michel Guédès	1893-1899
Jean-Baptiste Guillou	1899

Vicaires

MM ^{rs} X..... Herlan	1596-1636
Yvon Mingam	1637-1649
François Kériell	1649-1655
Alain Labbat	1655-1670
X..... Meudec.....	1670-1673
Yves Kéramblouc'h	1673-1678
Claude Bosse.....	1678-1690
Allain Fanë.....	1690-1696
Allain Pezron.....	1696-1711
Pierre Guesdon.....	1711-1715
O. Herlan	1715-1737
Jacques Mével.....	1725-1744
François Meudec.....	1737-1744
X..... Louvrier.....	1744-1756
Hervé Donval.....	1744-1748
François Meudec.....	1748-1770
François Labbat.....	1756-1759
Claude Meudec.....	1759-1767
X..... Roudaut.....	1768-1782
X..... Le Veyer.....	1782-1791
Yves Clastrou et Laizet, vicaires constitutionnels	
A. Le Roux.....	1800-1805
Jean-Pierre Corre	1805-1815
Guillaume Platinec	1815-1815
F. Bernard.....	1815-1829
X..... Tudal	1821-1827
X..... Le Priol.....	1827-1840
X..... Bossard	1829-1831

V.-M. Quéménéur	1831-1832
J.-M. Le Roux	1832-1837
X..... Mao	1837-1852
X..... Le Bras	1840-1844
X..... Corlosquet	1744-1849
X... Cloarec	1849-1862
X..... Castel	1852-1866
X..... Kervella	1856-1872
Martial Le Hir	1862-1866
Edmond Jouannet	1866-1869
Charles Naveau	1869-1873
Joseph Rogel	1872-1875
Mathieu Carval	1873-1889
Jean-Marie Quéau	1875-1880
Jean-Louis Merret	1880-1893
Yves-Jean Pouliquen	1889-1905
Jean-Marie Le Gall	1893-1897
Jacques-Marie Moal	1897-1907
Hamon Guérec	1905-1910
Louis Abjean	1907
François-Marie Calvez	1910



TROISIÈME PARTIE

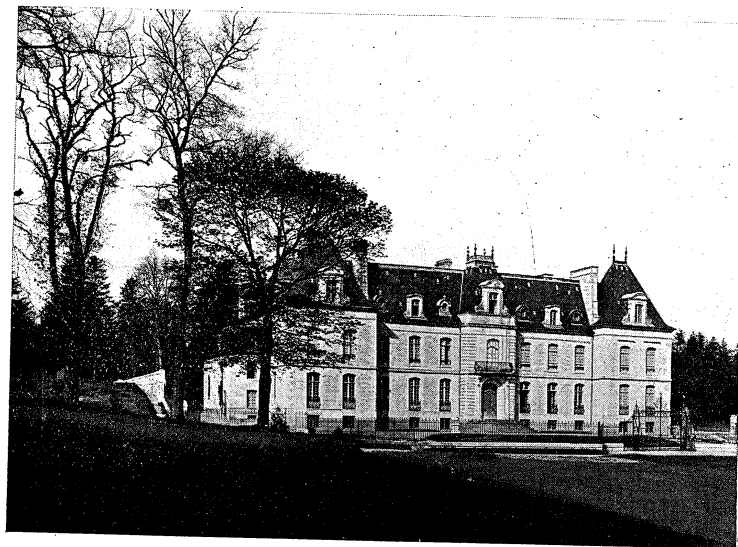
TERRES NOBLES & CHAPELLES PRIVÉES

V.-M. Quéménéur	1831-1832
J.-M. Le Roux	1832-1837
X..... Mao.....	1837-1852
X..... Le Bras.....	1840-1844
X..... Corlosquet	1744-1849
X... .. Cloarec	1849-1862
X..... Castel.....	1852-1866
X..... Kervella.....	1856-1872
Martial Le Hir.....	1862-1866
Edmond Jouannet	1866-1869
Charles Naveau.....	1869-1873
Joseph Rogel.....	1872-1875
Mathieu Carval.....	1873-1889
Jean-Marie Quéau	1875-1880
Jean-Louis Merret	1880-1893
Yves-Jean Pouliquen.....	1889-1905
Jean-Marie Le Gall.....	1893-1897
Jacques-Marie Moal	1897-1907
Hamon Guérec.....	1905-1910
Louis Abjean.....	1907
François-Marie Calvez.....	1910



TROISIÈME PARTIE

TERRES NOBLES & CHAPELLES PRIVÉES



I. - MANOIR DE LESQUIFFIOU

Chapelle

Lesquiffiou, est un composé de 2 mots bretons, **Les**, près, à côté, sur la lisière de et **Kef** ou **Kif**, qui veut dire tronc, souche produisant des émondes et dont le pluriel fait **Keffiou** ou **Kiffiou**.

La famille de Lesquiffiou portait pour armes : *d'argent, à 3 souches déracinées de sable*, avec la devise : KEMER AR C'HOAT, A LEZ AR C'HIFFIOU (prends le bois et laisse les souches.)

Aujourd'hui encore, de quelque côté que vous vouliez accéder au château, vous avez à parcourir d'interminables avenues bordées de chênes et de hêtres séculaires, énormes géants protecteurs du taillis qui couvre de son épais feuillage et les raidillons si durs de Pontpaul et les jolies collines couronnées de la Quéffleut et les déclives terrains qui plongent dans l'étang, continué par la vallée de St-Maudez.

Certes, il ne manque ni bois, ni souches ; ni, plus qu'autrefois, de besogneux connaissant parfaitement la charitable devise.

Le château, en revanche, a beaucoup été modifié. Plusieurs des hauts murs d'enceinte ont disparu ; 2 ailes, qui formaient cour à l'Est, ont été abattues.

Devant de belles pelouses grillagées, vous pouvez admirer un noble pavillon, style Louis XV, dont l'arrière borde le jardin, tandis que la façade regarde l'Est, avec ses 2 extrémités en avancée tout comme le pavillon médian, lequel repose sur de multiples marches permettant d'accéder au perron et à la porte principale.

A l'intérieur, tout est vaste, confortable ; jolie est la chapelle érigée dans l'avancée Sud.

Les peintures, que l'on voit dans le vestibule, sont les portraits de Monseigneur de Videlou de Bienassis, évêque de Léon et de Monseigneur de la Marche, dernier évêque de St-Pol, mort à Londres, le 25 novembre 1806.

Quant à ce religieux, il n'est autre que le Père Léonard Barbier de Kerjean, frère cadet de René Barbier, marquis de Kerjean et fondateur du couvent des Capucins de Morlaix. Il se fit moine en 1612.

A quelque distance, au Nord-Est, existe une fort jolie tuie d'environ 600 trous.

A 200 mètres, du côté Ouest, sur une esplanade dominant la vallée du Treuscoat, se trouve la *Garenne*, nom donné à une ferme modèle, construite, en 1864, sur les plans de M. le marquis de Lescoët. Les bâtiments mesurent 150 mètres de longueur, 26 mètres de largeur et si l'on compte les vastes caves souterraines, 12 mètres de hauteur. C'est une très belle construction, dont les pignons multiples sont agrémentés de briques rouges, de têtes d'animaux sculptées. La grosse tourelle centrale porte un gentil campanile présentant une cloche et une horloge à 4 faces.

Le château de Lesquiffiou, lisons-nous dans le dictionnaire de Bretagne, chatellenie avec haute, moyenne et basse justice, était une juveignerie des anciens vicomtes du Faou. Toute l'ambiance en était justiciable. Une potence se dressait à *Croas-ar-Justiçou* et une deuxième à l'entrée du bourg.

Grâce à l'extrême obligeance de Madame la marquise de Lescoët et de l'érudit M. Le Guennec, de Morlaix, vous pouvez lire la liste

des possesseurs successifs de Lesquiffiou, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours.

* * *

Robert, seigneur de Lesquiffiou, vivant au XIII^e siècle.

* * *

Guillaume, seigneur de Lesquiffiou.

* * *

Huon, seigneur de Lesquiffiou.

* * *

Guillaume, seigneur de Lesquiffiou, épouse en 1334, Aliz de Coëtiraezeuc, dame héritière dudit lieu, fille d'Hervé, chevalier, et d'Agayu.

* * *

Lacune pendant laquelle la famille de Lesquiffiou se fond dans celle de Kéraliou.

* * *

Jehan de Kéraliou, seigneur de Lesquiffiou et de Kéraliou, épouse V.

* * *

Béatrix de Kéraliou, dame héritière des dits lieux, épouse de Jehan de Kerguennec, seigneur dudit lieu, en Plouvorn.

* * *

Hervé de Kerguennec, seigneur de Lesquiffiou, mentionné dans la réformation de 1443, épouse Marguerite Le Clerc, dame de La Tour.

* * *

Hervé, seigneur de Lesquiffiou, entre les nobles de

Pléiber, à la montre de 1503, épouse Suzette de Kersauzon.

François de Kerguennec, seigneur de Lesquiffiou, marié, en 1534, à Marguerite Levesque de Kermarquer, sans enfant.

Marguerite de Kerguennec, dame de Lesquiffiou, Kéraliou, Coatilézec, La Roche-Héron, La Tour, (1) épouse, en 1540, Jean Le Borgne seigneur de Kerguidon, fils aîné de Jean Le Borgne, procureur du duc, à Guingamp et d'Isabeau Pinart.

Adrien Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou, etc..., capitaine de Morlaix en 1563, épouse, en 1558, Marie de la Motte, dame dudit lieu, en Carantec.

Alexandre Le Borgne, mort en 1625, épouse : 1^o Jeanne Le Moyne de Trévigné, morte en 1583, dont 2 filles ; 2^o Marie du Perrier, douairière d'Aucremel, dont 4 enfants morts jeunes ; 3^o Jeanne de Lanuzouarn, dont Jean qui suit ; 4^o Guillemette de Perrein.

Jean Le Borgne, seigneur de Lesquiffion, Kerguidon, La Motte, les Salles, Mezouguen, se distingua dans plusieurs campagnes au service de Louis XIII et laissa une grande réputation de bravoure et de loyauté, il est mort en 1683. Il avait été nommé chevalier de Saint-Michel, en 1633, et le roi lui avait donné le gouvernement de Dinan, mais Richelieu l'attribua au

(1) La Tour devint, plus tard, la Tour-Lan-Marc'h et s'appelle aujourd'hui Lanmarch'h.

marquis de Rosmadec. Il épousa Marie de Plœuc et en eut 10 enfants, dont plusieurs servirent vaillamment la France.

Vincent Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou, châtelain de Kervégant, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de l'Ordre, épousa : 1^o Marguerite de Budes du Tertre-Jouan ; 2^o Renée Forget dame de Kerlan ; 3^o Françoise de Rosmar, qui lui donna un fils posthume.

François Le Borgne, comte de Lesquiffiou, épouse, en 1691, Claude-Barbe de Kersauzon. Il mourut en 1748.

Françoise-Perrine Le Borgne, héritière de Lesquiffiou, épouse, en 1713, Claude-Alain Barbier, comte de Lescoët, fils de Sébastien Barbier et de Louise-Julie de Cleuz du Gage.

François-Claude Barbier, marquis de Lescoët, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Lesneven, épouse, en 1852, Marie-Anne de Penancoët, dame de Quilimadec.

Sébastien-François-Joseph Barbier, marquis de Lescoët, cheveau-léger de la garde du roi, épouse, en 1780, Catherine-Vincente-Reine de Kergariou, fille de M. Jonathas de Kergariou, comte de Kervégant, et d'Anne de Tréanna.

Joseph-Anne Barbier, marquis de Lescoët, épouse,
en, Anne-Marie Bouis de la Villebouquais.

* * *

Jonathas-Marie-Joseph Barbier, marquis de Lescoët,
épouse, en 1848, Nathalie Pinezon du Sel des Monts.

* * *

Jonathas-Erasme, actuellement marquis de Lescoët,
a épousé, en 1881, Augustine-Lucy-Anne de Goddes
de Varennes.

Ferme appui de toutes les œuvres bonnes, il est le
digne continuateur de ses nobles et valeureux an-
cêtres.



II - MANOIR DU TREUSCOAT

Chapelle St-Goulven

Voilà la façade Ouest du vieux manoir du Treuscoat (TREUS, à travers, COAT, bois), pas loin de la route de Paris à Brest, à 6 kilomètres de Morlaix et à 4 de Pléiber. Malgré de nombreuses modifications, il a conservé son caractère de construction des XV^e et XVI^e siècles.

La grosse tour ronde a son Nord rattaché au corps de logis par une petite tourelle qui repose sur un cul de lampe ; sous celui-ci est une

meurtrière ; plus bas encore cette inscription : *Goulven de Kergrist, archier, à la montre de 1503.*

La porte principale est ornée de jolies moulures gothiques et surmontée d'un écusson laissant deviner les armes des Diouguel. A l'extrémité Nord-Ouest du corps de bâtiment, le lierre touffu cache une petite avancée, sorte de tour quadrangulaire aux coins arrondis. Elle est percée d'une porte surmontée, d'un écusson illisible, d'un mâchicoulis, puis, d'une lucarne gothique à crochets et enfin d'une tête de chimère.

En face, au milieu d'une vaste pelouse, se trouve un vieux puits, à margelle ronde. Plus loin, sur 2 socles œuvrés, sont posés 2 vieux saints gothiques. Le premier a les mains jointes et la tête brisée ; le deuxième est en toque, avec gourde et coquilles ; chacun y reconnaît saint Jacques.

Autrefois, le manoir avait une cour « de 100 pieds de longueur sur 77 de largeur, fermée par une large muraille. La crénelure, haute de 12 pieds, longue de 40, avait, à l'une de ses extrémités, une grosse tour, à l'autre angle, une échauguette. En son milieu, se trouvait le portail, principale entrée de la cour, avec grande et petite huisserie de taille, leurs pans de muraille et crénelure. Entre la maison et le grand portail, sur la cour, était une chapelle, dédiée à

Monsieur saint Goulvin en maçonnerie et ardoises longueur 25 pieds, largeur 13 et hauteur 11 avec autel fenêtre vitrée et clocher. »

En 1729, « malgré qu'elle ne fut pas en état de dire la messe, elle contenait les statues de chêne de N. D. de Pitié, de saint Jean, de la sainte Vierge, de Marie-Madeleine (elles sont conservées), un autel et une cloche que le sieur de la Vilozern sonna au moyen d'une corde, en signe de prise de possession. »

On pouvait aussi voir « à l'Occident, un colombier de 20 pieds et demi de diamètre et de 20 de hauteur en maçonnerie et ardoises. »

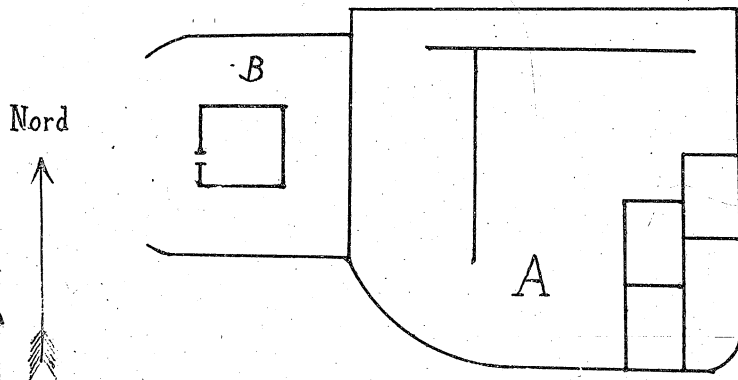
Dans ses ruines, est demeurée une jolie porte surmontée d'un écusson très endommagé.

Les 2 moulins existent toujours, à 300 mètres, au Midi, près d'un étang desséché.

Sur une garenne, dite *Goarem-an-Ilis*, à 500 mètres à l'Ouest du manoir, on voit des substructions anciennes, paraissant former une enceinte, avec d'autres murailles et vestiges s'y rattachant. Cette garenne est un plateau herbeux, assez élevé, dominant, au Nord, la vieille voie de Quimper franchissant le ruisseau du Treuscoat.

L'enceinte A est nettement déterminée. Si ses murs étaient plus larges et bordés de quelques traces de fossés, elle aurait une apparence de camp retranché.

La petite enceinte B est aussi très visible, avec l'emplacement d'une porte à l'Est. La hauteur des substructions varie de 20 à 50 centimètres.



Echelle de 1 m/m pour mètre

Dans la partie Nord-Ouest de l'enceinte A, il y a des traces de 3 ou 4 habitations ou chambres accolées l'une à l'autre. Plus loin, sont d'autres substructions éparses.

On a creusé près de B et extrait plusieurs pierres, dont quelques-unes sont taillées de main d'homme.

On ne trouve ni briques, ni tuiles.

LISTE DES SEIGNEURS DU TREUSCOAT

Jean de Kergrist, épouse Jeanne Le Moyne, dame du Treuscoat.

Goulven de Kergrist, seigneur du Treuscoat, archer à la montre de 1503, époux d'Aliénor Le Saux.

Goulven de Kergrist, seigneur du Treuscoat, au li-teur à la Chambre des comptes. en 1558, épouse Anne Jourdren.

Pierre de Kergrist, seigneur du Treuscoat, épouse Marie de Gouzabatz.

Jacques de Kergrist, seigneur du Treuscoat, fournit aveu, en 1600, au bief de Daoudour-Coëtmeur, pour son manoir du Treuscoat.

Jeanne de Kergrist, dame du Treuscoat, épouse Pierre de Kérampuill, sénéchal de Carhaix.

La famille de Kérampuill vendit, en 1664, la terre du Treuscoat à François Le Diouguel, seigneur de Lanrus, notaire et secrétaire du roi en 1678, époux d'Anne Guillouzou. Ils eurent 2 garçons et 7 filles. Une de celles-ci, Louise, épousa Jean Thépaut, seigneur de la Villozern, lieutenant au siège royal de Lanmeur. Ils moururent, semble-t-il, sans héritiers directs.

La terre du Treuscoat fut acquise par Ecuyer de Jollivet, sieur des Isles du Roi.

En 1770, Pierre de Jollivet, chevalier de Isles, seigneur du Treuscoat, était maître à la Chambre des

comptes à Nantes et conseiller du roi. Il est décédé à Morlaix, le 12 avril 1788. à l'âge de 100 ans.

* * *

Pierre de Jollivet, seigneur du Treuscoat, épouse X... Gourcun de Kéromnès. Il était maire de Pléiber-Christ en 1804.

* * *

Alexandre de Jollivet, seigneur du Treuscoat, épouse Zoë Le Lay de Kermabain.

* * *

Zoë de Jollivet, héritière du Treuscoat, épouse, en 1830, M. Jean-Baptiste Vilart.

* * *

Marie-Louise-Jenny Vilart épousa, en 1863, Paul-Audren de Kerdrel.

Avec ses enfants et petits-enfants, elle habitera définitivement Le Treuscoat, au grand contentement de tous et pour le plus grand bien de la paroisse.

III - MANOIR DE COATGONVAL

Chapelle

Il porte le nom de **Maner Coz** (vieux manoir). C'est une ancienne maison fort vaste, flanquée, au Nord, d'une grosse tour qui sert de cage d'escalier.

De ce même côté, se trouvait la cour fermée, avec petite entrée et grand portail. La porte était garnie d'un cordon cintré et portait 5 personnages tenant des écussons martelés.

Sa façade, midi, est percée de 4 fenêtres à meneaux, dont 2 au rez-de-chaussée et 2 à l'étage.

A l'intérieur, se trouve une grande et belle cheminée.

Cette maison paraît dater du XVI^e siècle.

Le 4 Juin 1632, nous assistons à l'enterrement de Margile de la Roche, en son vivant dame douairière de Coatgonval. Elle était veuve de Mathieu Trévégan, seigneur de Coatgonval.

Le 13 Septembre 1663, c'est Guengant de Coatgonval et en 1667, Margile Kerléan de Coatgonval, qui disparaissent de ce monde.

On trouve plus tard, des membres des familles Salaün et Barazer qui signent sieurs de Coatgonval.

Depuis de longues années, ce vieux manoir est tenu par des fermiers.

Le 10 mai 1807, en la chapelle de Penker Coatgonval, avec délégation du curé de Mor-

laix et autorisation de l'ordinaire, est célébré le mariage de Jean-Pierre Churchy, courtier commissaire à Morlaix avec Suzanne Rigoule de Bordeaux.

En ce penker de Coatgonval, a été bâtie une jolie maison moderne, entourée de belles pelouses plantées. Elle est habitée par M. le vicomte de Lauzanne.

A l'extrémité Sud-Ouest, existe une chapelle moderne, sans cachet. Elle est désaffectée.

IV. - ROCHE-HÉRON

Chapelle Sainte-Barbe

En 1670, on écrivait **Roc'h-Lerron**. Ce mot peut être une corruption de *Roc'h-Laëron* et signifierait *roche des voleurs*. Aucun repaire n'eut été plus à l'abri d'un coup de main. Défendu au Nord et au Levant par une douve large et profonde, le château-fort avait, d'ailleurs, ses murs, solidement assis, sur d'énormes blocs granitiques, surplombant, dans une position formidable, la vallée sauvage du Dour-Ruz.

Allez jouir du coup d'œil, avancez jusqu'aux bords du précipice, mais, craignez le vertige, si vous avez l'audace de regarder la ligne grisâtre, faite de rochers et de morte nature, qui conduit vos yeux des ruines où reposent vos pieds jusqu'à une profondeur de 70 mètres.....

Là tout change. C'est un long ruban de verte et luxuriante prairie, au milieu duquel, comme un mince filet d'argent, serpente, avec un doux murmure, le ruisseau limpide du Dour-Ruz (eau rouge).

Ce ruisseau, paraît-il, doit son nom au sang des ligueurs qui empourpra ses eaux. Les combats durent être terribles. Le château-fort fut démoli et rasé si complètement qu'aujourd'hui, le touriste non averti, difficilement, parmi les ronces et les genêts, découvrira les

traces de l'enceinte ovale. Plus visibles sont les fondations des murailles intérieures.

Cette place dût être très importante. D'après d'anciens aveux, les vassaux de la Roche étaient exempts « de payer aucuns devoirs de foires et marchés de Morlaix, à cause du service de guet et de garde dû à la ditte seigneurie ». (Bret. cont. p. 86 .

SEIGNEURS DE LA ROCHE-HÉRON

Richard de la Roche ; était écuyer, dans une montre de 1355.

* * *

La branche aînée des seigneurs de la Roche, dont une branche cadette a possédé Kervrac'h et Kéroual, s'est fondue, au XV^e siècle, dans la famille de Ker-guennec de Lesquiffiou, d'où, la terre de la Roche a passé, par alliance, aux Le Borgne.

* * *

En 1503, an (de la) Roch se présente à la montre de Lesneven.

* * *

Par acte du 2 Juillet 1594, Alexandre Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou, donne en partage, à son frère cadet Jean Le Borgne, seigneur de Coatilézec, le lieu noble de Coatilézec avec son bois de haute futaie et le lieu noble de Roc'h-an-Erron, avec les 2 conventions qui en dépendaient.

Au XVII^e siècle, cette terre fut vendue aux bourgeois morlaisiens, Le Gall ; elle passa, par alliance, aux Conan, puis aux Guilloton de Kerdu, Le Gualès de Lanzéon et Potier de Courcy.

* * *

M. Henry de Courcy, frère du célèbre archéologue et héraldiste, et lui-même écrivain de mérite, a signé ses premières œuvres du nom de la Roche-Héron.

Ce château avait sa chapelle dédiée à sainte Barbe. Les 4 murs sont debout, à l'angle Sud-Ouest du jardin de Roc'h Créis.

V. - MANOIR DE LOHENNEC

Chapelle

Il domine le vallon du Pont, à demi-démoli et converti en ferme. On y arrive par une superbe allée d'énormes hêtres.

C'est un manoir de la fin du XV^e siècle. Il est percé de 4 fenêtres, d'une porte, ogivales, à écussons et précédé d'une cour spacieuse qu'entourent de solides murailles.

Le grand portail, Nord, a perdu son arceau gothique, dont les pierres, à ciselure, gisent dans l'enchevêtrement de la ronce.

Dans le mur Est, la porte, à arcade gothique, date du XVI^e siècle. En dehors de l'enceinte, à 40 mètres, à l'Ouest, était un énorme colombier ; plus bas, un calvaire, dont il ne reste que le soubassement.

La chapelle avait 35 pieds de long sur 25 de large. La dernière mention que l'on en trouve, date du 27 Janvier 1730 : on y célébrait le mariage de Ambroise de Lestang avec demoiselle Marguerite du Dresnay des Roches.

Entièrement ruinée, ses fondations sortent à 0 m. 80 du sol.

N'était-elle pas dédiée à saint Venne, d'où Loc-Venne et Lohennec ?

A l'Est, existent des communs fort vastes, et des ruines de murailles envahies par le lierre.

Tout cela témoigne de l'ancienne importance

de cette terre. Après Lesquiffiou, Lohennec était la plus puissante seigneurie de Pléiber-Christ.

La famille de Lohennec portait : *fascé d'or et de sable, la première fasce surmontée d'un lion léopardé de sable.*

Elle est connue depuis Eon Lohennec, écuyer de la compagnie de Duguesclin, dans une revue de 1380.

Guillaume, seigneur de Lohennec, paraît, entre les nobles de Pléiber, à la réformation de 1443.

* * *

Ses descendants se fondirent dans les Kéraudy.

* * *

En 1503, Jehan de Kéraudy, seigneur de Lohennec, sénéchal de Landerneau, se présente à la montre de Lesneven et y reçoit l'injonction de s'armer.

* * *

Yves de Kéraudy, seigneur de Lohennec, est en 1533, lieutenant de la Cour de Penzé. Son fils épousa Françoise de Kergoet et leur petite-fille Marie de Kéraudy apporta Lohennec dans la famille Le Borgne, en épousant Jean Le Borgne, seigneur de Coatilézec, cadet de la maison de Lesquiffiou.

* * *

Olivier Le Borgne, leur fils, seigneur de Lohennec, épousa, en 1616 Péronelle de Coatanscours, dont une

filles héritières, Jeanne Le Borgne, se maria en 1640, à Jean du Dresnay, seigneur de Kerbaul.

* * *

L'année 1663 meurt noble homme Guillaume Le Borgne, en son vivant, de Lohennec.

* * *

En 1666, noble et puissant messire Jean du Dresnay, seigneur, en son vivant, de Kerbaul et de Lohennec, est enterré (en la cimetterie de l'église paroissiale de Pléiber-Christ).

La terre de Lohennec est demeurée à la famille du Dresnay.

VI. - KERVRAC'H

Chapelle de Sainte-Apolline

A 3 kilomètres, au sud du bourg, bordant l'ancienne route qui conduit au Relec, était autrefois la chapelle de Sainte-Apolline.

Il n'en reste que quelques pans de murailles. L'un porte un bénitier de facture très ordinaire, un autre, une sorte de niche qui a dû contenir la statue de sainte Apolline.

Elle était invoquée pour les maux de dents. Certains pèlerins, plus fervents, ne se contentaient pas de s'agenouiller devant l'image de la sainte. Leur prière terminée, ils s'armaient de leur couteau et enlevaient des fragments de la statue de chêne, qu'ils mâchaient en rentrant.

C'est pourquoi, de l'image, il ne reste plus que la tête.

Certains jours de fête et tous les pardons du Relec, cette tête est exposée à la vénération des pèlerins sur les ruines de son ancienne chapelle. Une personne du quartier prête son costume et les étrangers rentrent avec l'illusion d'avoir vue la statue entière et fort élégamment habillée.

A 200 mètres de là, on peut voir la ferme de Kervrac'h. C'est un manoir gothique, du XVI^e siècle, dont dépendait la chapelle de Sainte-Apolline. Dans le corps de logis, qui fait angle à gauche, se trouve un joli portail ogival et à

l'entrée, Nord, de la maison d'habitation, une belle porte cintrée.

Le moulin est un peu plus bas.

Cette terre fut « roturée » vers 1700.

* * *

Charles de La Roche, seigneur de Kervrac'h, fils d'Yves, comparut à la montre de 1503. Il avait épousé Catherine de Kéraudy.

* * *

Son fils Guillaume, archer à cheval, à la montre de 1545, épousa Marie du Coatlosquet, dont Charles de La Roche, seigneur de Kervrac'h, se maria à Péronelle de Lannion ; leur fils Claude épousa Marie Le Borgne de La Tour, (1) et leur fils Olivier de la Roche, seigneur de Launay, époux de Claudine de Botmeur, vendit son manoir de Kervrac'h à Guy seigneur du Coatlosquet, d'où il passa aux Le Borgne de Kéruzoret.

* * *

En 1670, il y avait encore, à Pléiber, un cadet de cette maison, Paul de la Roche, seigneur de Kérandraon, qui fut déclaré noble d'extraction.

(1) Lanmarch.

VII. - AUTRES TERRES NOBLES

Coatilézec. — Il y eut un vieux château, dont la terrasse rectangulaire, entourée de vestiges de douves, est encore visible, à l'Est du village actuel, de l'autre côté du ruisseau.

L'ancien nom est Quœtirazeuc, ou Coëtirzeuc. Cette terre passa au XIV^e siècle, dans la maison de Lesquiffou, par le mariage de Guillaume, seigneur de Lesquiffou, avec Aliz, fille d'Hervé de Coëtirzeuc, chevalier, et d'Agayce, sa femme, en 1334. Cette Aliz reçut, en dot, 4 livres de rente et une valeur de 20 livres, en meubles.

Coatilézec resta dans les dépendances de Lesquiffou jusqu'à ce qu'elle eût été attribuée, en partage, à Jean Le Borgne, frère cadet d'Alexandre, et marié à l'héritière de Lohennec. Cette branche des Le Borgne s'est fondue dans les du Dresnay.

Kéromnès. -- On voit, par les procès-verbaux des prééminences faits en l'église de Pléiber, que ce manoir appartenait, au XVI^e siècle, à la famille de Cornouaille. Il fut donné, en dot, à Jeanne de Cornouaille, première femme d'Yves Le Moyne, seigneur de Trévigny, dont la fille, Jeanne Le Moyne, l'apporta, en 1581, aux Le Borgne, par son mariage avec Alexandre Le Borgne de Lesquiffou.

Kermorin. — Ce manoir appartenait à une branche des Coëtlosquet.

Jean C., seigneur de Kermorin, était archer à la montre de 1503.

Henri C., seigneur de Kermorin, son fils, sans doute, archer à cheval à la montre de 1545.

En 1664 Messire Charles de Coativy était seigneur du lieu noble de Kermorin.

Cette terre passa, ensuite, aux Le Long de Kéranroux, puis, aux du Chastel de Bruilliac. Le manoir est démoli.

VIII. - CHAPELLE DE LA LANDE

Mesurant $12 \times 7 \times 5$, elle a été bâtie par M. Andrieux, en 1789, au fond de la vallée de la Queffleut. Dans son pignon Est, se trouve la porte d'entrée, surmontée d'un œil de bœuf et d'un clocheton avec cloche. La lumière y pénètre par 4 grandes baies en plein cintre, dont 2 à chaque facade.

A l'intérieur, on voit des bancs, des chaises, une tribune, 3 statues, un autel, dont l'arrière sert de sacristie, et un chemin de croix qui a été béni le 1^{er} Février 1886.

Cette chapelle est, aujourd'hui, la propriété de M. le marquis de Lescoët.

On n'y dit pas la messe.

APPENDICE

Biens appartenant
à l'église de Pléiber-Christ
en 1913

118

110110

Section	N ^o	SITUATION	Noms des Parcelles	Nature	Contenances			Classe	Donateurs, Charges, Divers	Prix annuel de location
					h.	a.	c.			
H	496	Bourg	maison	t. l.	»	»	11	10	Report.....	573 fr.
	496	—	sol	t. l.	»	»	30	1	Donné par Cath. Messenger, par legs du 27 janvier 1864.	65 fr.
	612	—	maison	t. l.	»	»	»	»		
	612	—	sol	t. l.	»	»	35	1		
	822	Bourg	Par-ar-c'holven	t. l.	»	34	70	1	Donné par Cath. Messenger, 1861. Charge : 2 services par an.	35 fr.
	1030	Bourg	Prat-ar-C'hrist	t. l.	»	8	20	4	Donné par Jean Labbat, le 28 janvier 1862 (acte notarié), Sans charge.	60 fr.
	1031	—	—	pré	»	37	50	5		
	1032	Bourg	Goarem-ar-chapel	lande	»	49	40	1	Autorisation du Conseil d'Etat du 12 avril 1811.	20 fr.
	1033	—	Chapelle	futaie	»	5	40	3		
	1145	Bourg	Prat-milin-ar-prat	pré	»	10	60	4		21 fr.
	1256	Nonnot	Prat-bihan	pré	»	18	»	2	Donné le 20 novembre 1862.	30 fr.
									à reporter.....	804 fr.

DANS LA COMMUNE DE SAINT-THÉGONNEC

Section	N ^o s	SITUATION	Noms des Parcelles	Nature	Contenances			Classe	Donateurs, Charges, Divers	Prix annuel de location
					h.	a.	c.			
B C	845	Parc-Coannec	Parc-an-ilis	t. l.	»	12	20	3	Report.....	804 fr.
	256	Léinlouët	Parc-an-ilis	t. l.	»	11	50	4	Données en 1725.	21 fr.
									à reporter.....	825 fr.

Section	N ^o s	SITUATION	Noms des Parcelles	Nature	Contenances			Classe	Donateurs, Charges, Divers	Prix annuel de location
					h.	a.	c.			
C	454	Vallon-du-Pont	sol et dépendances		»	»	36	1	Donné par Mlle de Kéraudy, le 20 mai 1699 (acte notarié). Charge : un service chaque premier jeudi de février.	450 fr.
	455	—	l'rat-ar-c'hovel	pré	»	32	80	4		
	456	—	sol et dépendances	pré	»	3	»	1		
	457	—	—	pré	»	»	24	1		
	458	—	Ar-jardin	courtil	»	»	70	5		
	459	—	Ar-brajennic	pâtur	»	7	30	4		
	460	—	Parc-tosta	t. l.	»	37	70	3		
	461	—	Parc-Helenaic	landes	»	6	50	3		
	462	—	—	t. l.	»	19	40	3		
	463	—	Ar-iun-tosta	landes	»	43	30	2		
	464	—	Parc-créis	t. l.	»	29	20	4		
	465	—	Parc-pella	t. l.	»	38	60	5		
	466	—	Iun-ar-c'hovel	pâtur	»	56	40	3		
	1025	Saint-Aubin	Parc-ar-guerc'hic	t. l.	»	43	70	4	Donation de Mlle Fichou, en date du 4 novembre 1864, à la charge d'un grand service et de 24 messes par an.	485 fr.
	1032	—	Jardin-an-traon	t. l.	»	2	70	4		
	1039	—	maison, sol		»	1	56	1		
	1075	—	Parc-ar-souleyer	t. l.	»	50	20	3		
	629	—	Parc-bihan-lannoc	t. l.	»	10	30	5		
	632	—	Prat-bihan	pré	»	19	20	5		
	662	—	Parc-al-leur-tosta	t. l.	»	33	30	4		
H	663	—	Parc-al-leur-pella	t. l.	»	31	90	4	Donné par Hervé Riou, le 1 ^{er} juin 1679, à la charge de 1 grand service le 17 juin de chaque année.	40 fr.
		Kérorven	maison, issue		»	1	82			
		—	jardin		»	1	82			
		—	garenne		»	19	45			
		—	prat		»	12	76			
			parc		»	19	45		Total.....	4170 fr.

Outre ces rentes foncières, l'église avait 234 francs de rentes sur l'Etat. Ce qui donnait un total de 1400 francs de rentes annuelles.

Il faut ajouter les édifices, leurs sous-sols, les dépendances des chapelles de Saint-Donat, de Saint-Eloi et de la propriété presbytérale.

Cette dernière est désignée comme il suit, au plan cadastral :

Section	Nos	SITUATION	NOM	Nature	Contenances		
					h.	a.	c.
H	616	Bourg	Presbytère	courtil	»	9	20
	607	—	—	mais. & dép.	»	5	40
	618	—	—	jardin	»	16	30
	609	—	—	—	»	»	10

Ces terrains, et leurs édifices de l'époque, avaient été donnés, à l'église de Pléiber-Christ, par messire Jean Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou, aux termes d'un acte passé le 22 Juin 1628.

La maison presbytérale actuelle a été bâtie, en 1876, de la façon suivante :

Le devis, approuvé par Monseigneur l'Evêque de Quimper, montait à 16.000 francs et laissait le droit d'utiliser les matériaux de démolition des vieux bâtiments.

La dépense totale s'éleva à 18.315 fr. 42.

La fabrique, justifiant d'un capital de 4.000 francs, seulement, demanda un secours de 5.000 francs à l'Etat. M. le Préfet, dans une lettre

du 15 Juin 1876, jugea à propos de ne pas appuyer la demande, « le déficit à combler étant insignifiant ».

Il fallait recourir à un emprunt. Il fut autorisé par M. le Ministre du Culte.

MM. Yves Pouliquen prêta 2000 fr. à 5 0/0 pour 2 a.

— Anne Martin	— 900	— 3 a.
— Yves Euzen	— 1000	— 4 a.
— Annette Plassart	— 2000	— 6 a.
— Olivier Corre	— 4000	— 10 a.

Dans le rapport de la séance du conseil de fabrique de Janvier 1886, on peut lire que l'église, de ses deniers, avait remboursé ces bonnes personnes et achevé de payer ses dettes.

Par la loi de Séparation, l'Etat a saisi tous les biens ci-dessus désignés. Ils sont sous séquestre depuis l'année 1906.

Pléiber-Christ, ce 18 Août 1913

FRANÇOIS-MARIE CALVEZ,

PRÊTRE, DE COAT-MÉAL

Membre de la Société Archéologique du Finistère.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Géographie de Pléiber-Christ

	Pages
I. — Nom, formation.....	3
II. — Situation.....	6
III. — Superficie.....	8
IV. — Géologie.....	8
V. — Curiosités.....	9
VI. — Cours d'eau.....	10
VII. — Voies de communication.....	10
VIII. — Population, culte.....	12
IX. — Instruction.....	13
X. — Industrie.....	14
XI. — Personnages.....	16

DEUXIÈME PARTIE

Eglise -- Chapelles paroissiales

Chapitre I. — Extérieur de l'église

	Pages
I. — Clocher.....	22
II. — Ossuaire.....	24
III. — Sacristies.....	26
IV. — Tour extérieur de l'église.....	27

Chapitre II. — Intérieur de l'église

	Pages
I. — Coup d'œil général.....	30
II. — Nef latérale, Nord	32
III. — Abside.....	37
IV. — Nef latérale, Midi	44
V. — Tribune, orgues, meubles de valeur....	51

Chapitre III. — Chapelles paroissiales, Calvaires, Prêtres

I. — Le Christ, fontaine, fait extraordinaire.	55
II. — Chapelle de Saint-Maudez. fontaine....	68
III. — Chapelle de Saint-Eloi, calvaire.....	72
IV. — Chapelle de Saint-Donat, calvaire.....	78
V. — Calvaires isolés.	83
VI. — Liste des recteurs et des vicaires.....	87

TROISIÈME PARTIE

Terres nobles - Chapelles privées

	Pages
I. — Manoir de Lesquiffou, chapelle.....	90
II. — Manoir du Treuscoat. chap. St-Goulven	97
III. — Manoir de Coatgonval, chapelle.....	103
IV. — Manoir de la Roche-Héron, ch. Ste Barbe	105
V. — Manoir de Lohennec, chap. St-Vennec.	108
VI. — Manoir de Kervrac'h, ch. Ste-Appolline	111
VII. — Autres terres nobles.....	113
VIII. — Chapelle de la Lande.....	115

APPENDICE

Liste des biens de l'église paroissiale de Pléiber-Christ.....	118
---	-----

LISTE DES GRAVURES

	Pages
<i>Image du Christ.....</i>	Couverture
<i>Carte de la paroisse.....</i>	7
<i>Eglise, vue du Nord-Est</i>	23
<i>Eglise, façade Midi.....</i>	28
<i>Eglise, plan par terre.....</i>	31
<i>Autel du Saint-Rozaire.....</i>	35
<i>Chevet.....</i>	38
<i>Détail du maître-autel.....</i>	41
<i>Rétable de saint Jean.....</i>	48
<i>Autel de N.-D. de Pitié.....</i>	49
<i>Croix processionnelle</i>	52
<i>Chapelle du Christ.....</i>	55
<i>Ruines de Saint-Maudez.....</i>	68
<i>Chapelle de Saint-Eloi.....</i>	73
<i>Chapelle de Saint-Donat.....</i>	78
<i>Manoir de Lesquiffou</i>	90
<i>Manoir du Treuscoat.....</i>	97
<i>Image de saint Pierre</i>	Couverture

DOCUMENTS CONSULTÉS

1. — Archives de l'église de Pléiber-Christ.
2. — Etat-civil et autres registres de la commune de Pléiber-Christ.
3. — Archives de Lesquiffiou.
4. — Archives du Treuscoat.
5. — Notes de M. L. Guennec de Morlaix.
6. — Notes sur les papeteries des environs de Morlaix, par M. H. Bourde de la Rogerie (Imprimerie Nationale, Paris).
7. — Papeterie de la Lande, par M. Andrieux.
8. — Archives de la commune de Morlaix.
9. — Histoire des anciens évêchés de Bretagne.
10. — Plusieurs liasses des archives départementales.
11. — Topologie des paroisses du Léon, par M. Jourdan de la Passardière.
12. — Etude des monuments historiques du diocèse de Quimper, par M. le chanoine Abgrall.
13. — Dictionnaire de Bretagne.
14. — Guide Joanne.
15. — Commentateurs d'Ogée.
16. — Le Finistère pittoresque (sites et monuments), par M. G. Toscer.
17. — Cadastre de Saint-Thégonnec.
18. — Carte d'état-major, révisée en 1895.
19. — Histoire de la famille de Jégou du Laz.
20. — Armorial de Bretagne (Rennes 1681).

ERRATA-ADDENDA

Pages	Lignes	
4	6	Lisez : ait
4	26	Coatilézec
5	5	Jehan
5	25	individu, Rivau ;
8	5	Cloître ; à l'Ouest,
8	8	superficie
11	19	du Tro-Breis
15	6	Charretier
16	29	Sœur Pauline. Née
26	2	église. Elle
26	8	croistre
27	15	moellons
29	24	du couchant
29	26	touchant presque,
36	13	presbytère. »
39	13	châtaignier
42	4	motifs.
47	28	modernes
49	1	GO ; sur
58	22	reconstruction
59	4	moellons
60	32	Pleyber
68	5	à côté,
71	1	possesseur au lieu de seigneur
71	4	La statue,
71	12	Dizeul
72	6	rhumatismes.
73	1	de Daoudour
73	7	temps,
76	15, 16, 17, 18	A remplacer par : qui portent, l'un, d'argent à trois souches de sable et l'autre, de gueules au fermail d'argent, armes de François Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou et de sa femme Claude-Barbe de Kersauson, mariés en 1691.
83	19	Lisez : Madeleine. A l'arrière
83	20	socle ; elle
87	1	de la Roche, 1558
87	2	Kérouff,
87	3	Claude Le Borgne seigneur de Kerfraval 1560
93	8	Coetiraezeuc
93	9	Agayce
94	8	Kerguidou
94	16	Ancremel
94	18	Perrien
94	19	Kerguidou
94	note	plus tard,
95	19	1752
95	22	cheval-léger

Pages	Lignes	
96	2	Lisez : Bonin et ajoutez 1812
96	4	— Pinczon
100	5	— Sud-Ouest
101	3	— auditeur
101	9	— fief
101	25	— chevalier, seigneur des Isles et du Treuscoat
101	6	— <i>possesseur</i> au lieu de seigneur
103	17	— Margilie
106	3	— dut
107	3	— Guillotou
108	5	— porte ogivale
108	7	— solides
108	11	— ciselures
110	3	— 1663
110	4	Ajoutez : seigneur
111	21	Lisez : vu
112	18	Ajoutez : Il résidait au manoir de Kéroual, et fut le bisaïeul de l'amiral de la Roche de Kérandraon, dont la biographie est ci-dessus pages 17 et 18.
113	6	Lisez : Quoetiraezeuc ou Coetirezeuc
113	21	— que
127	6	— Rosaire

